

Montréal: la fin d'une époque



Le chef du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), Jean Doré, photographié ici peu après son élection comme conseiller municipal, en mai 1984.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

L'ascension de Jean Doré

■ Il y a quatre ans à peine, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) de Jean Doré ne comptait encore qu'un seul conseiller élu à l'hôtel de ville.

Il y a deux ans, Jean Doré n'était même pas conseiller municipal. Il n'a fait son entrée à l'hôtel de ville qu'à la faveur d'élections partielles, en mai 1984.



MARIANE FAVREAU

Et aujourd'hui, selon les sondages, la majorité de Montréalais le voit déjà maire de Montréal.

Cette montée fulgurante de Jean Doré et de son parti dans l'opinion des Montréalais ne relève toutefois pas de l'effet du hasard. Si Jean Doré n'a fait son apparition sur la scène municipale qu'aux dernières élections de novembre 1982, la fondation du RCM remonte déjà à 1974.

De plus, pour la première fois depuis sa fondation, le RCM a, en la personne de Jean Doré, un chef qui a été visible et présent entre deux élections, et qui ne se présente pas à la dernière minute comme aspirant à la mairie. C'est peut-être ce qui fait toute la différence avec les campagnes électorales antérieures alors que le candidat RCM à la mairie n'était connu que peu de temps avant le moment du vote.

Même aux dernières élections de novembre 1982, le public n'a appris qu'en septembre la candidature de Jean Doré, du RCM, à la mairie. Et qui, dans le grand public, connaissait MM. Guy Duquette, en 1978, et Jacques Couture, en 1974, avant qu'ils ne soient candidats de ce parti aux élections à la mairie ?

Naissance et première percée en 1974

Et pourtant, le prêtre-ouvrier Jacques Couture, premier candidat du RCM à la mairie, en 1974, raffait 39,1 p. cent du vote populaire, faisant fondre à 55 p. cent la proportion de votes du maire Jean Drapeau.

Cette défaite très honorable du RCM à la mairie se doublait toutefois d'un succès quasi inespéré : l'élection de 18 conseillers municipaux (le tiers du conseil) sous la bannière du tout nouveau Rassemblement des citoyens de Montréal.

En effet, le RCM avait alors à peine six mois d'existence. En avril 1974, un regroupement d'organismes des milieux syndicaux, péquistes, néo-démocrates et communautaires de la métropole avait lancé un nouveau mouvement politique d'allure progressiste pour faire la lutte au maire Jean Drapeau.

Il s'agissait du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), du Parti québécois de Montréal, du Nouveau parti démocratique et du Mouvement progressiste urbain. Les porte-parole en étaient Louise Harel (PQ), Robert Chagnon (Alliance des Professeurs), Henri-François Gauthrin (NPD-Québec) et Stephen Schechter (MPU).

Il était entendu qu'une fois le Rassemblement des citoyens mis sur pied, au congrès de mai, il se détacherait de ces organismes, prenant ainsi son autonomie propre. Fait à noter, le nouveau parti regroupait anglophones et francophones au moment où les querelles linguistiques s'avivaient.

Signe des temps (et du parti), le premier président élu au congrès est une présidente : Léa Cousineau. Mêlée aux questions d'éducation et de syndicalisme (elle fut secrétaire de la JEC, enseignante, vice-présidente de l'Alliance, de la Confédération des Loisirs, etc.), Mme Cousineau met le parti sur les rails, non sans tiraillement.

Le programme du RCM était axé sur les « petites patries », les conseils de quartier, la décentralisation, la consultation, la réduction et l'abolition du péage du transport en commun, la réduction et l'abolition de la taxe foncière au profit de l'impôt sur le revenu, etc.

Au congrès de l'année suivante, l'exécutif propose au RCM d'adopter une ligne socialiste. Ce qui ne va pas sans causer des frictions. En fait, il propose une « analyse socialiste de la ville » moins axée sur la « rentabilité électorale » que sur la conscientisation des citoyens. « Luttons », « mobilisons », « stratégies », le vocabulaire est à l'image de l'époque.

Mais les congressistes, sans renier la nature progressiste du RCM, refusent de le mettre à l'enseignement du socialisme. On réaffirme les points forts du programme adopté l'année précédente, en insistant sur la municipalisation du sol urbain et l'amélioration de la condition du logement.

Schisme: du RCM naît le GAM

À la même époque, l'exécutif exige qu'aucun conseiller municipal du RCM ne soit membre de l'exécutif ou candidat d'un autre parti politique

voir DORÉ en B 5

Le dilemme de Jean Drapeau

■ Le maire Jean Drapeau paraît le grand perdant des sondages, bousculé qu'il est dans la faveur populaire par un jeune adversaire qui n'a pas le quart de son expérience et ne compte encore aucune réalisation municipale à son crédit.

Même si les Montréalais affichent un taux de satisfaction élevé à l'endroit du maire Drapeau (69 p. cent), ils n'en préfèrent pas moins le remplacer à la mairie par le chef du parti opposé, Jean Doré.

Cette situation n'est pas sans rappeler les sentiments des Québécois à l'égard de René Lévesque, toujours populaire et aimé de la population... qui n'en souhaitait pas moins son départ. Même ambivalence à l'égard de Pierre Elliott Trudeau, lui aussi reconduit à la sortie par une opinion publique qui l'aimait toujours mais préférait le voir ailleurs.

« J'espère que ces sondages vont fouetter le Parti civique, autrement il va couler avec le maire. Le drame des vieux détenteurs du pouvoir, c'est que le pouvoir leur semble toujours acquis », confie un conseiller du Parti civique pas très optimiste.

Pour sa part, Pierre Lorange, coordonnateur du Parti civique de Montréal (PCM) se fait rassurant. « On n'en veut pas au maire. On respecte sa réflexion, on lui laisse le choix du moment où il annoncera sa décision. Quitte à ce que ce délai puisse embarrasser le public. » « Et son parti », rajoutent certains conseillers.

Certes, plusieurs facteurs peuvent expliquer ce revirement d'opinion à l'endroit du maire Drapeau. D'abord son âge, 70 ans : la gérontocratie n'est pas le propre des sociétés modernes, et du Québec moins que partout ailleurs peut-être.

Ensuite sa santé : il a subi il y a déjà plusieurs années, un accident cardiovasculaire dont il s'est remis de façon surprenante. Seule séquelle visible, une légère hésitation de la jambe qui compromet son équilibre. Une première chute a entraîné une fracture de la hanche, il y a quelques années. Une seconde chute s'est soldée, il y a quatre mois, par la fracture d'une vertèbre.

Conséquence de ce dernier accident, une absence de visibilité qui lui aura peut-être été fatale au cours des derniers mois. Comme si, déjà, le maire s'était mis à la retraite, laissant la place à son adversaire politique en ce début d'année électorale.

Il n'en travaillait pas moins, dans la retraite de

son bureau privé, à l'organisation du parti. Mais le problème le plus important, il ne l'a pas encore résolu. Sera-t-il ou non candidat à la mairie ?

Il assure que sa décision n'est pas prise, et il n'y a aucune raison de ne pas le croire. Sauf que depuis plusieurs semaines, sinon quelques mois, il a approché certaines personnes qui auraient pu lui succéder, il a sollicité des candidatures à la mairie. Jean Drapeau se serait-il engagé à ce point dans ces démarches avec l'idée de reprendre le collier, malgré tout ?

À moins qu'il n'ait déjà su, en son for intérieur, qu'on ne succède pas à Jean Drapeau ? À moins qu'il n'ait déjà senti qu'avec lui, une époque prendrait fin, que la continuité ne pourrait s'assurer qu'en changeant de dynastie comme les Valois ont jadis succédé aux Bourbons, sur le trône de France, et les libéraux aux péquistes, au parlement du Québec.

Qu'il annonce, dans quelques semaines, son retrait de la vie politique, on dira que Jean Drapeau y a été amené par les sondages. Il partira « forcé » comme les Lévesque et Trudeau. Qu'il décide, au contraire, de briguer à nouveau le poste de maire, on l'admira de ce qu'en vieux lion, il fasse front à l'adversaire. Mais votera-t-on encore pour lui ?

Reste une troisième hypothèse, tout simplement impensable : que le maire annonce sa retraite sans présenter son dauphin à la succession. Pourrait-il laisser ainsi son parti décapité ?

Au Parti civique de Montréal (PCM), fondé et dirigé par Jean Drapeau, on ne se laisse pas démonter par les sondages même si on est agacé. D'une part, parce qu'à sept mois des élections, rien n'est encore joué. D'autre part, parce qu'on y voit surtout, à travers l'ambivalence des sentiments qu'ils expriment, une affaire d'image qu'on peut encore retoucher.

« Doré l'emporte sur Drapeau indépendamment de ce qu'il pourrait faire. C'est l'image d'un homme public qu'il reflète dans le public. Ce qui est important pour nous, du Parti civique, c'est un changement d'image », dira un conseiller PCM.

Pierre Lorange, qui est également vice-président du comité exécutif de Montréal, en arrive aux mêmes conclusions. « Les Montréalais ont-ils perdu confiance en l'administration du Parti civique ou est-ce une question d'image ? La satisfaction est évidente, constate-t-il. Donc le Parti civique doit présenter une autre image, non pas changer le parti mais en rejeunir la représentation.

voir DRAPEAU en B 5

Satisfaction et changement

Les citoyens de Montréal se disent en majorité satisfaits de l'administration municipale Drapeau-Lamarre, confirmant ainsi le slogan publicitaire : « La fierté a une ville ». Mais paradoxalement, la population manifeste aussi un profond désir de changement lors des prochaines élections municipales du 9 novembre. C'est ce qui ressort du sondage CROP-LA PRESSE publié aujourd'hui.

À moins d'un revirement spectaculaire de la situation qui pourrait être par exemple l'arrivée d'un nouveau leader au Parti civique, le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Jean Doré, semble assuré de succéder à M. Jean Drapeau à l'hôtel de ville.

M. Doré demeure toutefois prudent en commentant le sondage CROP qui lui donne une intention de vote de 56 pour cent contre 44 pour M. Drapeau et une avance de 28 points si le leader du RCM devait faire la lutte à M. Yvon Lamarre. Dans un cas comme dans l'autre cependant, le taux des indécis demeure élevé en variant de 23 à 31 pour cent selon le cas.

Une proportion de 64 pour cent des électeurs, par ailleurs, souhaite que M. Drapeau se retire de la vie politique. Ce qui n'est pas un désaveu, loin de là, mais une sorte de message d'amitié à l'endroit de celui qui mérite bien maintenant de prendre un peu de repos.

Dans ce contexte, M. Jean Doré est devenu une alternative valable et une réponse au souhait exprimé par la population montréalaise.

Depuis deux ans, l'ex-syndicaliste Jean Doré a poursuivi son apprentissage du métier de politicien. C'est le moins qu'on puisse dire. Il est maintenant beaucoup plus rationnel et modéré dans ses prises de position.

L'hypothèse de plus en plus plausible que M. Drapeau, en raison de son état de santé, se retire de la vie politique, fait que M. Doré se porte pratiquement à la défense de celui qu'il ne considère déjà plus comme un adversaire.

Tout en refusant de spéculer sur les intentions du maire Drapeau, les propos de M. Doré en disent long sur la maturité politique acquise par ce dernier au cours des ans : « Il me semble manifeste que la population ne souhaite pas voir M. Drapeau se représenter. Ça traduit à la fois un message d'amour, car le maire a été aimé par Montréal, et un désir de renouvellement des personnes et des idées. Les Montréalais ont aussi exprimé ce désir aux dernières élections fédérale et provinciale. »

Mais les élections municipales n'auront lieu que dans sept mois. En politique, c'est une très longue période et certaines journées peuvent paraître comme des années.

Le Parti civique a donc le temps de rajuster sa stratégie et dénicher une personnalité qui aurait plus de poids politique que M. Lamarre advenant le retrait de M. Drapeau. Si cela se produisait, la bataille pour la mairie prendrait un autre aspect. Car au cours d'une campagne électorale, tout peut se produire.

M. Doré le sait très bien. Et il a sans doute en tête l'expérience malheureuse de Claude Ryan à la tête du Parti libéral. Après avoir gagné le référendum de mai 80 et les sondages, l'ex-directeur du *Devoir* était assuré de devenir premier ministre. Mais en 1981, le Parti québécois de M. René Lévesque était reporté au pouvoir.

Jacques BOUCHARD

Une décision qui n'est pas définitive

Le CRTC, appelé à statuer sur l'acquisition de Télé-Métropole par Power Corporation, a rendu hier une décision qui, de toute évidence, n'est pas définitive.

La demande, « telle que présentée », est rejetée. En clair, cette conclusion du Conseil signifie que la porte reste entrouverte, que la demande pourrait être accueillie favorablement si elle était présentée autrement.

Si donc Power semble avoir perdu une bataille, elle peut encore gagner la prochaine. Il faudrait que le requérant puisse démontrer, à la satisfaction du CRTC, que l'acquisition de Télé-Métropole entraînera « des avantages tangibles et significatifs à la fois pour les collectivités desservies, le système de la radiodiffusion et le public en général ». Ce sont les mots qu'emploie M. André Bureau, président du conseil, pour justifier sa décision.

C'est en effet une règle en usage au CRTC. De celui qui veut se porter acquéreur d'une station de télévision, surtout s'il s'agit d'une entreprise de l'envergure de T.-M., le Conseil exige non seulement qu'il s'engage à réaliser des améliorations ou des additions de toutes natures, mais qu'il démontre au surplus, preuves à l'appui, son aptitude à le faire et les ressources qu'il compte investir dans l'opération.

À ce chapitre, Power n'a pas réussi à convaincre le CRTC. Il faut dire ici que ce n'est pas le débat sur la concentration de la propriété des entreprises de presse, ni la question controversée de la propriété mixte des médias, qui ont fait obstacle à la requête de Power.

Sur ces deux points, le mémoire du requérant avait apporté les garanties suffisantes. Et, si le besoin s'en fait sentir, il pourrait en proposer d'autres.

Du reste, dans le texte de sa décision, le CRTC évoque ce problème de la concentration en des termes qui montrent clairement que cette question n'est pas un obstacle à l'acquisition de Télé-Métropole par Power.

Rappelons que le vendeur de l'entreprise était présent lors des audiences au cours desquelles ses interventions ont été nombreuses, et qu'elles ont parfois suscité des interrogations dans l'esprit du CRTC quant aux engagements de l'acquéreur.

Lors d'une prochaine tentative, si elle devait avoir lieu, il appartiendra donc à Power de définir avec soin ses projets de programmation et d'innovation. Il faut que tout malentendu soit dissipé à ce sujet. Car c'est l'acquéreur qui fait connaître tous ses projets et qui doit assumer la responsabilité de leur mise en oeuvre.

C'est du reste ce que doit souhaiter le CRTC: celui qui définit les grands changements nécessaires doit aussi être celui qui en assure le suivi. C'est pourquoi la décision d'hier n'est pas définitive.

Michel ROY



(Droits réservés)



Marcel Adam

Un moyen original de briser l'impasse constitutionnelle

Un professeur de droit de l'Université d'Ottawa a salué d'originale façon le quatrième anniversaire de la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982.

Jeudi dernier, *Le Devoir* publiait un article du professeur Joseph Eliot Magnét dans lequel il propose un moyen de sortir le pays de l'impasse dans laquelle il se trouve, suite au refus du gouvernement du Québec d'adhérer à l'accord constitutionnel de l'automne 1981.

Cette idée constructive survient à point nommé. Alors que des groupes de travail sont à l'oeuvre à Ottawa et à Québec, que le ministre des Affaires intergouvernementales Gil Remillard travaille à la rédaction des propositions constitutionnelles du Québec lesquelles devraient être déposées en septembre ou octobre.

Le ministre espère que les négociations débiteront officiellement en novembre; entre temps des rencontres informelles pourraient avoir lieu en mai avec les fonctionnaires d'Ottawa et peut-être d'autres provinces.

On sait que les deux principaux partis politiques du Québec sont déterminés à ne jamais adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982 avant qu'un droit

de veto y soit inscrit pour le Québec.

Mais pour ce faire, il faudrait l'accord du fédéral et de toutes les autres provinces. Ce qui est pratiquement impossible. Le professeur Magnét rappelle que la formule d'amendement adoptée en 1982 résulte des pressions exercées par les provinces de l'Ouest; une formule qui renforce « la musculature de l'Ouest dans la structure canadienne, en enchaissant le principe de l'égalité de toutes les provinces ».

Comment sortir de l'impasse? Voici la démarche proposée par le professeur Magnét.

Il faut d'abord distinguer le but visé par le Québec et les moyens constitutionnels à prendre pour y arriver.

Le but du Québec c'est de pouvoir bloquer les changements proposés aux institutions fédérales (Senat, Chambre des Communes, Cour suprême, création de nouvelles provinces), s'ils paraissent préjudiciables aux intérêts du Québec.

Pour le PLQ, le PQ, aussi bien que pour le ministre Remillard et les constitutionnalistes, la portée réelle du veto est de combler les vides de la Loi de 1982 concernant ces institutions de même que le droit de retrait (dans l'éventualité d'un

transfert de compétence entre les provinces et Ottawa).

Pour ce qui est des moyens constitutionnels, il faudrait modifier la formule d'amendement pour donner au Québec le droit de s'opposer à ces changements. (Actuellement, ils peuvent être faits sans son consentement.) Mais parce qu'il faut un accord unanime, cette modification est politiquement impossible, à cause des raisons exposées plus haut.

Comment contourner cet obstacle?

« Comme le gouvernement fédéral a toujours été prêt à accorder un droit de veto au Québec, aussi bien sous Pearson, Trudeau que Mulroney, le professeur Magnét voit une issue dans un accord bilatéral, entre Ottawa et Québec, donnant à ce dernier un droit de veto en vertu d'une convention constitutionnelle. »

Comme le gouvernement fédéral jouit, lui, d'un droit de veto, il pourrait en effet limiter son pouvoir en vertu d'une convention stipulant qu'Ottawa ne consentirait aux changements qu'après avoir consulté le Québec et obtenu son assentiment.

Une telle convention pourrait même être enchaînée dans la constitution. Comme aucun amendement constitutionnel ne peut prendre effet avant la

promulgation par le gouverneur général, la Reine pourrait modifier ses directives à celui-ci de manière à l'obliger à s'assurer du consentement du Québec.

L'accord unilatéral d'Ottawa suffit pour conclure une telle convention. Ainsi les autres provinces ne pourraient empêcher qu'Ottawa accorde de cette façon un droit de veto au Québec.

Il est vrai que, théoriquement, une convention établie unilatéralement par Ottawa pourrait être abrogée de la même façon.

En réponse le professeur Magnét cite la Cour suprême pour qui la violation de certaines conventions pourrait être « si sérieuse... qu'on pourrait la considérer équivalente à un coup d'État ».

Pour lui une convention avec le Québec pourrait être située à ce niveau « ultra sérieux », en reconnaissant de façon appropriée la spécificité du Québec et le principe de la dualité dans un nouveau préambule constitutionnel. La convention aurait encore plus d'importance si elle était la condition de l'adhésion du Québec à l'Accord constitutionnel.

« Les conséquences politiques d'une violation seraient trop lourdes pour qu'un gouvernement fédéral ne s'y risque. »

LECTURES

Les paradoxes de la « charité business »

Michel Roy, l'éditeur adjoint de LA PRESSE, de retour d'Éthiopie, expliquait ces jours derniers que le fait pour les Canadiens d'envoyer des dons pour venir en aide aux affamés de ce pays ou d'aider leurs ne constitue pas un appui au régime politique en place mais bien aux victimes de la faim.

PIERRE VENNET

Bernard Kouchner, fondateur des Médecins sans Frontières, président d'honneur des Médecins du Monde, veut bien. Mais il a perdu ses illusions. La charité, explique-t-il dans un livre-choc qu'il vient de publier, sous le titre de *Charité Business*, est devenue un business à l'échelle mondiale, dont les motifs ne sont pas toujours louables.

Et puis les médecins, coopérants de toutes sortes qui se rendent ainsi dans les pays du tiers monde — vocable d'ailleurs qu'il n'aime pas, sans avoir réussi à en trouver un meilleur — ne peuvent plus, selon lui, se confiner à un rôle purement technique quand leur conscience se révolte. Mais Kouchner, qui depuis 20 ans parcourt le monde, partout

où il y a de la misère, admet que le problème n'est pas simple.

« Nous n'étions guère nombreux dans les années 60 pour découvrir qu'il y avait des hommes derrière les cocotiers du tourisme. Salut aux pionniers! »

« Pendant 20 ans, sans gagner un sou, j'ai participé à cette entreprise à hauts risques. J'y ai beaucoup appris sur les jalousies, les passions, les guerres, et parfois, sans m'y attendre, sur l'amitié et la connivence. »

« Cette période des bénévoles touche à sa fin. Le temps des professionnels de la charité-business et des ordinateurs est venu. L'industrie de la solidarité démarre. Les employés y seront nombreux et les donateurs les surveilleront un peu plus. Il naît une nouvelle manière de démocratie du don. »

« C'est dommage pour le romantisme, et sans doute meilleur pour l'efficacité. Ainsi vont les choses. »

Mais que faut-il penser de cette industrie de la solidarité? Pour l'avoir côtoyée pendant des années, Kouchner la juge sévèrement.

« La vie quotidienne n'est pas toujours à la hauteur des intentions, »

« D'Amnesty International à Greenpeace, en passant par Frères des Hommes et Médecins sans Frontières, je connais peu d'institutions de bonté qui n'aient secrètement la querelle. Les organisations de charité sont aussi un champ de bataille, parce qu'elles sont faites avec des hommes qui produisent un pouvoir. C'est la règle et c'est la vie. Injustices, oublis, mensonges, basses intrigues côtoient en permanence la noblesse des sentiments, le culte de l'amitié, le goût de la vérité et la fraternité. »

« Les associations de ce type ont quelque chose en commun avec les partis politiques: les intrigants et les médiocres peuvent aisément parvenir au sommet; il suffit d'être servile. Si on approuve la direction, si on veille, par lettres et circulaires, à bien faire voter les adhérents, si on manipule les mandats, la présidence est en vue. »

Alors que faire? Tout le livre du Dr Kouchner recherche des solutions, sans trop y croire, la nature humaine étant ce qu'elle est.

« Des milliers d'associations humanitaires de par le monde cana-

lisent des millions de dollars dans la lutte contre la faim et la misère. Une déontologie de l'assistance est nécessaire pour éviter que l'aide désintéressée soit détournée par les gouvernements sans scrupules, plus préoccupés de gagner leurs guerres que de sauver leurs peuples. »

« Aider oui, soigner toujours, donner à manger partout. Mais nous ne pouvons pas être les otages de dictateurs qui nous tolèrent au prix de notre silence. »

Ceci étant admis comme principe, l'application est plus difficile.

« Se taire ou témoigner? Les médecins des associations humanitaires qui combattent la maladie et la mort à l'autre bout du monde doivent-ils garder le silence lorsque leur conscience se heurte à l'insupportable? Faut-il au contraire témoigner au risque de ne plus pouvoir soigner ces milliers de solitudes à l'agonie. »

La réponse n'est pas claire, Kouchner n'essaie d'ailleurs pas de la donner. Car cette réponse, c'est à l'humanité qu'elle appartient!

Charité Business, Bernard Kouchner, Le Pré aux Clercs, 1986, 272 pages.

SAMEDI PLUS

LE SÉNAT AMÉRICAIN ET LE LIBRE-ÉCHANGE

L'Oncle Sam craint-il son neveu du Nord ?

■ OTTAWA — Il a fallu qu'une douzaine de sénateurs mettent des bâtons dans les roues et tentent de bloquer le début de pourparlers entre le Canada et les États-Unis pour changer subitement l'attitude de plusieurs Canadiens envers le libre-échange.



MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

Jusqu'ici le gouvernement Mulroney n'avait réussi qu'à soulever les craintes du public envers ce projet qui constitue la pièce maîtresse de son programme économique.

Le premier ministre et son cabinet n'ont pas réussi à mettre la population dans le coup. Pourtant, le fédéral a entre les mains plus de 70 études sur le sujet, comprenant des analyses détaillées de l'impact qu'aura la libéralisation des échanges sur les principaux secteurs industriels du pays. « Pas question de les rendre publics », a déjà dit Brian Mulroney. « Nous donnerons notre stratégie à l'avance aux Américains », a-t-il ajouté comme explication.

Entre-temps, Ottawa et les provinces se rencontrent périodiquement pour échanger des informations et pour élaborer un plan d'action. La nature des discussions demeure un grand secret et pas un média n'a réussi à percer le mystère.

Par contre, les adversaires du libre-échange sont nettement plus loquaces. Résultat : leurs positions sont diffusées largement, contribuant ainsi à faire de plusieurs groupes de la société, surtout les travailleurs syndiqués, des adversaires du projet.

Les nationalistes canadiens craignent également que le Canada ne perde une partie de sa souveraineté politique s'il accroît ses liens commerciaux avec les États-Unis, un pays dix fois plus puissant sur le plan industriel.

Dans ce contexte, les hésitations exprimées depuis deux semaines par un groupe de sénateurs américains donnent des arguments au gouvernement conservateur. Les Canadiens se rendent compte qu'une partie importante de la population américaine craint elle aussi le libre-échange. Se pourrait-il qu'Oncle Sam ne soit pas capable de faire plier les genoux de son petit neveu du nord ?

Les provinces

Du coup, les nationalistes d'ici perdent un argument de taille. Profitant de ce petit avantage, M. Mulroney a attaqué cette semaine dans un discours à Toronto les provinces récalcitrantes. Constatant un profond sentiment en faveur du protectionnisme aux États-Unis, le premier ministre a ajouté toutefois : « Les pires méfaits en Amérique du Nord sont peut-être ceux qu'engendrent les barrières commercia-

les entre nos propres provinces ».

Un représentant du gouvernement québécois qui suit de près la question a trouvé que la critique de M. Mulroney venait peut-être à un mauvais moment. « Elle n'apporte surtout rien de nouveau sur ce qu'on savait déjà », a-t-il dit.

Le geste de Brian Mulroney vise sans doute à montrer à l'administration Reagan qu'il ne craint pas de dire ses quatre vérités aux provinces au moment où la Maison-Blanche est elle-même engagée dans une épreuve de force et qu'elle tente d'amener les sénateurs à voir plus loin que leurs intérêts régionaux. Plusieurs membres du sous-comité des Finances doivent défendre les industries forestières de leur région, qui se sentent menacées devant les exportations canadiennes de bois d'oeuvre.

Au Canada pourtant, la commission MacDonald sur l'économie a trouvé que les barrières inter-provinciales n'étaient pas un obstacle aussi considérable qu'on le croyait. La question des politiques d'achat provinciales et en général ce qu'on appelle les barrières non-tarifaires, comme les politiques sélectives d'embauche, forment un danger plus grand.

Plutôt que de critiquer les provinces, le fédéral devra collaborer, note le représentant québécois. D'ailleurs dans un discours qui est passé plutôt inaperçu lors de la visite de Brian Mulroney à Washington, le mois dernier, le Secrétaire

d'Etat américain, George Schultz, a insisté longuement sur cet aspect. Pour M. Schultz, la condition première pour que la population des deux pays accepte le libre-échange est que les administrations Reagan et Mulroney travaillent chacune en étroite collaboration avec les élus locaux.

Aux États-Unis, cela veut dire que M. Reagan doit tenir compte des points de vue des représentants de la Chambre et du Sénat et au Canada, cela s'adresse aux provinces.

Simon Reisman

Le négociateur en chef pour le Canada, Simon Reisman, a abordé cette semaine pour la première fois la question sous un angle rationnel. Comme M. Reisman a négocié le pacte de l'automobile dans les années 1960, il a rappelé combien les craintes étaient grandes au Canada au début des négociations : on ne croyait pas que cela pourrait marcher.

Aujourd'hui l'Ontario ne veut pas que l'on touche à cette industrie dans les prochaines discussions. Les exportations d'automobiles et de pièces d'automobiles s'élèvent à \$28 milliards pour cette province, soit la moitié de ses ventes à l'extérieur de ses frontières.

L'exemple de M. Reisman est sans doute à suivre pour les membres du cabinet conservateur qui doivent aller plus loin que de dire que le libre-échange va augmenter la prospérité économique.



Lysiane Gagnon

Fin de régime

■ Vox populi... Coup sur coup, deux sondages viennent confirmer ce dont les Montréalais se doutaient : le régime Drapeau tire à sa fin.

Rien n'est jamais sûr en politique : il reste six mois avant l'échéance de novembre, et toute extrapolation est d'autant plus délicate que la participation aux élections municipales est toujours plus faible qu'aux autres paliers de gouvernement.

N'oublions pas qu'au début de l'été 84, les sondages plaçaient John Turner avant Brian Mulroney, et, durant la dernière campagne provinciale, Pierre Marc Johnson avant Robert Bourassa ! Aussi, soyez prudents : ne pariez pas vos meilleures bouteilles sur le scrutin de novembre !

Mais chose certaine, une grande carrière est sur le point de se terminer.

Hélas, comme MM. Trudeau et Lévesque avant lui, M. Drapeau aura raté sa sortie pour l'avoir trop retardée. Il aurait été bien mieux pour lui — mieux pour la ville aussi — qu'il se retire en beauté, avant d'être invité à le faire par l'électorat. Mais c'est une des caractéristiques des hommes de cette génération que de ne pas se résoudre à prendre leur retraite, ou de s'y résigner à la dernière minute, minant les chances de succès de leurs successeurs éventuels.

Il n'est pas dit d'ailleurs que M. Drapeau ne se représente pas à la mairie, quitte à démissionner en cours de mandat.

Les leaders de ce type font le vide autour d'eux. M. Drapeau ne s'est jamais entouré que de plus faibles que lui, et il n'y a, dans son entourage, aucune personnalité susceptible de prendre la relève. La relève aurait pu émerger d'autres milieux... si seulement on avait disposé de plus de temps : mais M. Drapeau tenait à choisir lui-même son dauphin avant de se retirer.

Pendant que ce dernier laissait planer le mystère sur ses intentions, et ce faisant, empêchait l'émergence d'autres leaders naturels, M. Doré renforçait sa position dans l'opinion publique, et le RCM continuait son patient travail au niveau des districts. Sans doute est-il trop tard pour que quiconque, même une « vedette », puisse monter une organisation et rattraper un concurrent jouissant d'une telle avance.

Aucune personnalité d'envergure ne va risquer sa réputation dans une bataille aussi risquée. Même dans l'éventualité où un successeur de dernière minute réussirait à vaincre M. Doré à la mairie, rien ne lui garantirait le pouvoir réel, puisque le conseil municipal pourrait bien être dominé par le parti adverse. Cela produirait une situation à la française (la « cohabitation » d'un président socialiste et d'une majorité parlementaire de droite).

Aussi serait-il plausible que dans ce vacuum, M. Drapeau sollicite un autre mandat pour éviter la banqueroute à son parti. Dans un scénario purement hypothétique où le maire serait réélu, et son parti rescapé, il lui serait plus facile de convaincre quelqu'un de briguer les suffrages dans une « partielle » à la mairie, puisque ce « dauphin » serait au moins assuré, en cas de victoire, de dominer le conseil municipal.

BURUNDI : Les exilés réclament une enquête sur la tuerie de 1972

■ Imaginons que la minorité blanche d'Afrique du Sud entreprenne, demain matin, de massacrer massivement l'élite de la majorité noire du pays. De décapiter la population noire de ses citoyens les plus instruits et les plus aptes à détenir des postes de commande.

Nul doute que l'opinion publique mondiale se soulèverait d'un bloc et mettrait tout en oeuvre pour stopper l'entreprise. L'Histoire les condamnerait à jamais.



PIERRE VINCENT

Eh bien ! c'est exactement ce qui s'est produit, il y a quatorze ans ce printemps, au Burundi, sans pourtant que les grands organismes internationaux ne s'en scandalisent pendant bien longtemps. Pire : l'Histoire a fini par s'accommoder de la version officielle gouvernementale qui, bizarrement, devait transformer les victimes en agresseurs et vice-versa.

Petit pays tout en collines au centre de l'Afrique, habité par un peu moins de cinq millions d'habitants aux trois quarts illettrés et aux deux tiers catholiques. Pays qui a aussi la caractéristique particulière d'être habité par deux peuples distincts : les Hutu, qui représentent 85 p. cent de la population et les Tutsi, qui constituent 14 p. cent de la population.

Pendant la nuit du 29 avril 1972, les Tutsi, qui craignaient que les Hutu ne finissent par les chasser du pouvoir et du pays comme c'était arrivé plus tôt à leurs frères du Rwanda, se mettent en frais de neutraliser pour plusieurs générations les Hutu. L'affaire se passe entre deux peuples de même race. Tous, Tutsi comme Hutu, ont la peau noire. « L'histoire n'enregistre guère d'équivalent à l'hécatombe de vies humaines qui ensanglanta le Burundi en 1972, dénouement d'une lutte sans merci entre les deux communautés ethniques principales du pays, Hutu et Tutsi », écrit René Lemarchand, professeur de sciences politiques, dans un rapport publié par le Minority Rights Group à Londres.

Deadline Data On World Affairs rapporte, pour sa part, qu'un massacre de dizaines de milliers de Hutu eut lieu au printemps 1972. Une véritable entreprise de destruction de

l'élite hutu. En quelques semaines, près de 200 000 Hutu furent exécutés, et 200 000 autres ont dû aller se réfugier dans les pays voisins.

Mais, à l'époque, alors qu'Amnistie internationale parlait de « massacres féroces de grande envergure contre le peuple hutu », que les missionnaires condamnaient sur toutes les radios européennes l'armée burundaise « pour avoir appliqué une politique systématique d'élimination et de terreur contre l'ethnie hutu » et que la presse internationale toute entière dénonçait ce génocide hutu, les autorités burundaises insistaient pour parler d'un génocide... tutsi.

« Non, il n'y a pas eu de génocide dont les Hutu auraient été les victimes », déclara solennellement le président Michel Micombero, au lendemain des événements.

« Mais l'élite hutu a tout de même disparu ? », insistent les journalistes, à ce moment-là. « Je peux vous dire que tous ceux qui n'ont pas été impliqués dans le génocide n'ont pas été inquiétés. Il reste des Hutu dans l'administration », répond sèchement le président.

Les exilés

Les documents officiels du gouvernement burundais s'en tiennent par la suite à cette version des faits. Ce que quelques Burundais en exil n'ont jamais cessé de dénoncer. C'est notamment le cas de Mme Rose Ndayahoze, veuve du ministre de l'Information et de l'Économie qui fut exécuté dans le temps, parce que, selon sa femme, il était une voix discordante parmi ceux qui s'apprêtaient à éliminer les Hutu.

Après des exils successifs au Zaïre et au Kenya, et disant aujourd'hui se sentir en parfaite sécurité avec son passeport canadien, Mme Ndayahoze réclame rien de moins qu'une nouvelle enquête internationale pour faire toute la lumière sur les « événements » de 1972.

Ces derniers temps, elle a écrit ou rencontré des fonctionnaires de l'ONU, des évènements canadiens, des représentants du Vatican, Maureen McTeer et son mari Joe Clark et, dernièrement, le premier ministre Mulroney. Ce qu'elle veut ? « Que le Canada me paraisse auprès des Nations-Unies et réclame une véritable enquête indépendante au Burundi, une enquête qui reconstruira le génocide hutu, qui réhabilitera la mémoire des victimes et qui dédommagera les familles spoliées, précise-t-elle au cours d'une interview avec LA PRESSE.



Mme Rose Ndayahoze, veuve du ministre de l'Information et de l'Économie qui fut exécuté.

« Jusqu'à maintenant, poursuit-elle, les enquêteurs de l'ONU se sont contentés d'écouter la version gouvernementale et uniquement celle-là. Aucune victime n'a pu témoigner à ce jour. On n'a pas voulu entendre les femmes et les enfants, seuls survivants de ce génocide, les hommes ayant tous été massacrés. A l'heure où, dans le monde entier, les gens se mobilisent pour défendre les Droits de l'homme, spécialement en Afrique du Sud, pourquoi le Canada ne prendrait-il pas sa part de responsabilité ? »

Et, selon elle, de nouveaux incidents dans le pays accréditent la thèse du génocide hutu de 1972 et rendent plus nécessaires que jamais la tenue d'une enquête : « Le gouvernement, affirme-t-elle, y multiplie depuis quelques mois les

expulsions de missionnaires. Qui ont le grand tort de dispenser leur enseignement autant au peuple tutsi qu'au peuple hutu, rendant ainsi ces derniers à nouveau admissibles à des postes de commande. »

Ailleurs dans son rapport, le professeur Lemarchand écrit aussi que « le Burundi est le seul État indépendant d'Afrique noire à défendre les droits de société de caste, autrement dit à fixer le monopole du pouvoir entre les mains des Tutsi... Toute différence raciale mise à part, la situation la plus proche de celle du Burundi se retrouve en Afrique du Sud... Cette suprématie s'étend pratiquement à tous les secteurs, limitant à la seule minorité dominante l'accès à la richesse matérielle, à l'éducation et à la participation au pouvoir. »

Comme au fédéral en 84, comme au provincial en 85, le désir de changement déferle sur Montréal. L'administration Drapeau a un quart de siècle et a mal vieilli. Cette ville qui reste, malgré l'avance économique de Toronto, la plus sophistiquée du Canada, est régie comme une épicerie de quartier.

Ses deux plus grandes institutions (son gouvernement et sa plus grosse commission scolaire) sont comme des corps étrangers posés sur elle, vestiges d'époques révolues : l'intégrisme catholique règne à la CECM et l'autoritarisme paroissial à la ville...

Montréal est moins informatisée que la dernière PME venue. L'inventaire de ses bibliothèques se fait encore à la main. Ses ordinateurs antiques vous livrent la liste des 35 000 « places d'affaires »... sans faire la distinction entre les barbiers, les sociétés de courtage ou les grandes surfaces ! Initiatives, contrats, autorisations de « temps supplémentaire », presque tout doit d'abord passer par le comité exécutif... Une anecdote entre cent mille : Montréal n'a pas eu son char allégorique au Carnaval de Québec (une dépense minime pour de bonnes retombées publicitaires) parce qu'un membre de l'exécutif n'a pas aimé l'esquisse présentée par le graphiste de la CIDEM !

La Commission d'initiative et de développement économique, justement, de même que le service d'urbanisme, deux pivots essentiels d'une ville moderne, sont aussi inertes que muets, sous la direction de gens soucieux de ne pas faire de vagues.

Tout ce qui maintient Montréal en vie se fait souvent paradoxalement, voire contre les pouvoirs publics. On connaît le succès du festival de jazz, rue Saint-Denis. C'est le moment que choisissent les Travaux publics pour éventrer la rue voisine et restreindre le parking !

Les coulisses de l'Hôtel de Ville bruissent d'anecdotes de ce genre : comme dans un bateau qui commence à couler, des fissures s'ouvrent dans l'administration, et les « fuites » se multiplient au bénéfice de ceux qu'on croit promis au pouvoir.

Autre phénomène classique : les gouvernements se battent eux-mêmes. Ici aussi, c'est davantage la faiblesse de l'administration que la force de l'opposition qui explique le résultat des sondages.

Exception faite de la personnalité de son chef, qui projette une forte image de dynamisme, le RCM n'a rien fait de bien éblouissant durant toutes ces années où il a eu l'occasion de se faire valoir.

Malgré des efforts de dernière minute pour se donner une envergure à la mesure d'une métropole, le RCM reste enclavé dans sa philosophie — désuète et étriquée elle aussi — des « petites patries »... comme si Montréal n'était que la somme de ses quartiers ! Sur le développement culturel, le RCM n'a jamais eu grand-chose à dire, probablement parce qu'il s'est trop longtemps abreuvé à une idéologie où ce qui sortait du folklore et de l'improvisation était considéré comme de la culture « élitiste ». (Il n'y a pas si longtemps, le RCM accusait les Maisons de la culture d'organiser des activités trop « élitistes » ! Les bras vous en tombent.)

Sur le centre-ville, qui n'entre pas dans la catégorie des « petites patries », le RCM n'a jamais rien eu à proposer qu'un « plan directeur d'ensemble ». Travers commun au RCM et au PQ de la première époque : chaque problème appelle une « solution globale », et toute décision doit être reportée de manière à s'inscrire dans un « plan d'ensemble ».

Comme les grands maires populistes américains, M. Drapeau aimait répondre personnellement aux soucis des citoyens : ici un arbre neuf, là une rue mieux éclairée... Peut-être est-ce une façon dépassée d'administrer une ville mais au moins c'était sympathique, et ses conseillers suivaient son exemple. Le RCM, lui, va à l'autre extrême : formez d'abord une association, et ensuite revenez, se sont déjà fait dire des citoyens qui voulaient saisir leur conseiller d'un problème affectant leur rue. Le collectif, toujours le collectif.

Autant le Parti civique fonctionnait à la petite semaine, sans vue d'ensemble, autant le RCM risque de tomber dans l'excès inverse, celui de la technocratie... A moins que la perspective d'une victoire ne permette à M. Doré d'enrichir son personnel politique en lui greffant des gens dotés d'une autre sensibilité.

SONDAGE CROP-LA PRESSE

Doré: 56 % • Drapeau: 44 %



MARIO FONTAINE

Le maire Jean Drapeau aurait dû concéder la victoire au chef du RCM, Jean Doré, si des élections municipales avaient eu lieu le week-end dernier. M. Drapeau n'aurait en effet recueilli que 44 p. cent des suffrages, contre 56 p. cent pour M. Doré.

Voilà ce qu'indique un sondage CROP réalisé pour le compte de LA PRESSE entre le 10 et le 13 avril auprès de 637 Montréalais. Pour en arriver à ces chiffres, on a d'abord éliminé les non-respondants et procédé à la répartition proportionnelle des indécis.

En chiffres réels, Jean Doré obtient 43 p. cent des intentions de vote, et Jean Drapeau

34 p. cent. Trois p. cent ne voteraient pas, 13 p. cent ne savent pas pour qui ils le feraient tandis que sept p. cent refusent de répondre.

Fait inquiétant pour le maire sortant, M. Drapeau traîne de la patte tant dans l'Est de Montréal que dans l'Ouest, tant chez les francophones que les non-

francophones, chez les hommes que les femmes, les propriétaires que les locataires. En fait, il ne mène que dans deux sous-groupes, par un maigre un p. cent chez les 45 ans et plus, et par 5 p. cent chez les moins scolarisés.

Comme si cela ne suffisait pas, 28 p. cent des électeurs qui disent avoir voté Drapeau en 1982 ont l'intention de voter Doré cette année. Ce dernier, lui, voit la fidélité de ses troupes se maintenir à un solide 89 p. cent. Et pourtant, malgré cela, M. Drapeau apparaît toujours, pour l'heure, comme l'homme clé du Parti civique.

Si le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Yvon Lamarre, devait prendre sa relève aux élections du 9 novembre prochain, les résultats seraient en effet encore plus désastreux.

À la question : « Et si M. Drapeau ne se portait pas candidat à la mairie en novembre 1986, qui préféreriez-vous voir lui succéder ? », 71 p. cent (après répartition) répondent Jean Doré et 29 p. cent Yvon Lamarre. Dans cette hypothèse, absolument toutes les catégories d'électeurs favorisent le chef du

Rassemblement des citoyens de Montréal.

Un fort désir de changement

Un fort désir de renouveau ressort de la consultation. Ainsi 55 p. cent des répondants souhaitent un changement de gouvernement municipal, tandis qu'à peine un Montréalais sur trois (34 p. cent) préfère continuer avec l'administration Drapeau-Lamarre. Ce sont les résidents de fraîche date (dix ans et moins de vie dans la métropole), ainsi que les personnes actives et les plus éduquées qui manifestent le plus leur désir de changement.

Si la majorité n'a pas l'intention d'accorder son vote au maire Drapeau, elle espère ne pas avoir à lui servir cette rebuffade. 64 p. cent des répondants pensent que M. Drapeau ne devrait pas se porter candidat au scrutin de novembre. Là aussi le souhait est généralisé : quel que soit le sexe, l'âge, la scolarité, le lieu de résidence, la situation familiale, le fait qu'on soit locataire ou propriétaire, une forte majorité espère que M. Drapeau ne se présentera

pas à la mairie.

Votera, votera pas ?

Fait à signaler, les jeunes de 18 à 24 ans sont les plus nombreux (37 p. cent) à vouloir qu'il se représente. Des jeunes qui, dans l'échantillon utilisé, sont légèrement moins présents (13 p. cent) que dans la réalité (18 p. cent selon le recensement fé-

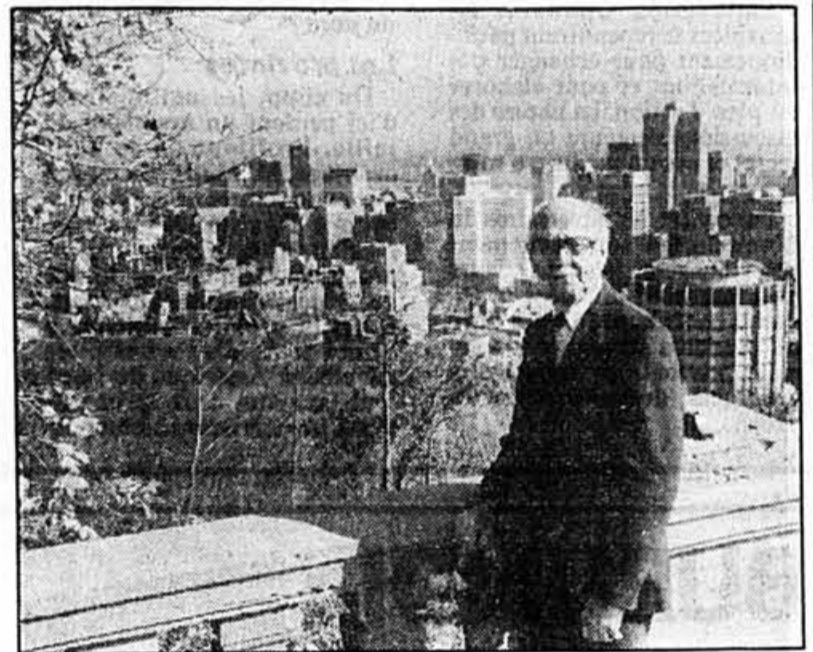
déral de 1981), tandis que la proportion est respectivement de 42 et 36 p. cent chez les 25-44 ans. Enfin, l'échantillon compte une proportion de propriétaires légèrement plus forte qu'au recensement : 27 p. cent vs 22 p. cent. Il est vrai que divers programmes d'accès à la propriété ont été instaurés depuis 1981.

Rappelons qu'aux élections de 1982, le maire Drapeau l'avait emporté avec 48,1 p. cent des suffrages, contre 35,8 p. cent pour Jean Doré. Henri-Paul Vignola, du GAM, suivait loin derrière avec 15,1 p. cent.

On notera par ailleurs que 77 p. cent des personnes interrogées se prononcent pour l'un ou l'autre des candidats, sans même savoir si M. Drapeau se présentera aux élections. Pourtant, en 1982, tout près d'un électeur sur deux (48 p. cent) n'avait pas pris la peine d'aller voter. Il est hasardeux de dire quel candidat cette démobilisation favoriserait si elle devait se répéter cette année.



Jean Doré



Jean Drapeau

photothèque LA PRESSE photothèque LA PRESSE

LA SITUATION À MONTRÉAL

| | Très bonne | Assez bonne | Pas tellement bonne | Mauvaise | Ne savent pas / pas de réponse |
|-----------------------------------|------------|-------------|---------------------|----------|--------------------------------|
| | % | % | % | % | % |
| Transports en commun | 24 | 53 | 13 | 3 | 6 |
| Service de police | 15 | 57 | 14 | 3 | 10 |
| Parcs et espaces verts | 23 | 50 | 19 | 3 | 4 |
| Sports et loisirs pour les jeunes | 17 | 41 | 14 | 3 | 24 |
| Hôpitaux et soins de santé | 12 | 38 | 32 | 14 | 4 |
| Visage français de Montréal | 17 | 54 | 19 | 4 | 6 |

L'AVENIR DE MONTRÉAL

Au cours des quatre ou cinq prochaines années, diriez-vous que l'administration municipale devrait accorder plus d'importance, moins d'importance ou autant d'importance que maintenant aux sujets suivants ?

| | Plus | Moins | Autant | Ne savent pas / pas de réponse |
|---|------|-------|--------|--------------------------------|
| | % | % | % | % |
| La vie culturelle et artistique | 51 | 6 | 38 | 5 |
| La vie économique (industrie, commerce) | 72 | 4 | 21 | 4 |
| La qualité de la vie dans les quartiers | 70 | 2 | 26 | 2 |
| Le caractère international de Montréal | 46 | 7 | 39 | 8 |

Montréal, une ville où il fait bon vivre

D'une façon générale, les Montréalais sont tout à fait satisfaits de la situation qui prévaut dans leur ville, qu'on parle par exemple de transports en commun, de police, de parcs, de loisirs. Deux épines à leur pied toutefois, une petite et une grande : le visage français de la métropole et les hôpitaux.

La question de l'affichage a refait surface au cours des dernières semaines. Or, indique le sondage CROP-LA PRESSE, deux fois plus de francophones (29 p. cent) que d'anglophones (13 p. cent) trouvent que la situation quant au visage français de Montréal n'est pas tellement bonne ou même qu'elle est mauvaise.

L'insatisfaction sur cette question est plus perceptible dans l'Est de la métropole que dans l'Ouest, chez les 18-24 ans

que chez leurs aînés, ainsi que chez les personnes les plus instruites. Dans l'ensemble, la « paix linguistique » prévaut depuis plusieurs années continue toutefois de régner. C'est ainsi que, dans l'ensemble, 71 p. cent des personnes interrogées qualifient de bonne ou d'assez bonne la situation de Montréal dans ce domaine.

La question des hôpitaux est plus décriée encore. Si la moitié des répondants trouvent que la situation est très ou assez bonne dans ce secteur, on en trouve presque autant, 46 p. cent, à estimer qu'elle n'est pas tellement bonne, voire mauvaise. Fait à signaler, ce sont les personnes âgées qui sont les moins critiques, ainsi que les résidents de l'Ouest de la métropole. Notons au passage que cette question des hôpitaux et des services de

santé relève du gouvernement québécois et non de l'Hôtel de Ville.

Une ville de cocagne

Pour le reste, les Montréalais démontrent un optimisme à toute épreuve. Le transport en commun ? 77 p. cent des répondants le trouvent très ou assez satisfaisant. Les non-francophones et les résidents de l'Est de la ville s'en montrent encore plus contents que les autres.

Avec un taux d'appréciation de 72 p. cent, la police s'en sort aussi avec les honneurs de la guerre. Et, de toutes les catégories d'âge, c'est chez les jeunes qu'elle reçoit son appui le plus massif !

Le RCM a souvent soulevé la question de l'aménagement des parcs et des espaces verts au conseil municipal. Or, 73 p.

cent des personnes interrogées se disent satisfaites de la situation actuelle. Les 25-44 ans et les résidents de l'Est, quoique globalement satisfaits, sont ceux chez qui on trouve le plus de mauvaise humeur à ce sujet.

On constate enfin, au chapitre des sports et des loisirs, une certaine désaffection des répondants. Si 58 p. cent d'entre eux se déclarent satisfaits, pas moins de 24 p. cent n'ont en effet pas d'opinion sur le sujet ou refusent de répondre.

Et l'avenir ?

On le voit, les Montréalais sont globalement heureux de leur vie actuelle dans la métropole. Et l'avenir ? À peine plus d'un Montréalais sur deux (51 p. cent) espère que la Ville accordera plus d'importance à la vie culturelle et artistique au cours des quatre ou cinq pro-

chaines années. Les personnes les plus scolarisées sont celles qui insistent le plus (59 p. cent) pour un effort accru en ce sens. En revanche, pour 38 p. cent des répondants la situation actuelle est satisfaisante.

Le caractère international de Montréal se mérite des résultats assez semblables. 46 p. cent des répondants souhaitent qu'on lui accorde plus d'importance à l'avenir, tandis que 39 p. cent

prônent le statu quo. Deux autres secteurs mobilisent par contre davantage les Montréalais.

Ainsi 72 p. cent estiment que l'administration municipale devrait accorder une importance accrue à la vie économique (industrie et commerce) dans l'avenir. Par ailleurs, 70 p. cent des Montréalais voudraient que l'administration s'intéresse davantage à la qualité de la vie de leur quartier.

M. F.

Méthodologie

Ce sondage, exclusif à LA PRESSE, a été réalisé par CROP sous la direction de Claude Gauthier. Les résultats reposent sur 637 entrevues téléphoniques, d'une durée moyenne de dix minutes, effectuées du 10 au 13 avril 1986 depuis les bureaux de CROP à Montréal.

Le questionnaire a été conçu par CROP en collaboration avec LA PRESSE, et avait comme objectif d'évaluer l'humeur des Montréalais et le climat politique à Montréal, en cette année d'élections municipales. Avant d'être remis aux enquêteurs, le questionnaire fut traduit en anglais, pré-testé et soumis à l'approbation de LA PRESSE.

Une liste initiale de 1 000 numéros de téléphone correspondant à des adresses situées dans les limites de la Ville de Montréal a été tirée, selon la méthode du hasard systématique, du Bottin de références croisées du Grand Montréal. De cette première liste furent retirés 129 numéros pour diverses raisons comme, par exemple, l'interruption du service téléphonique ou l'impossibilité de compléter l'entrevue en français ou en anglais. L'échantillon véritable comprenait donc 871 ménages résidentiels admissibles.

Parmi ces 871 ménages admissibles, il fut possible de réaliser une entrevue avec l'individu choisi dans 637 cas, à partir d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'hommes et de femmes de 18 ans et plus dans le ménage, soit un taux de collaboration de 73 p. cent. Tous les questionnaires complétés furent validés.

Dans 234 cas, le questionnaire n'a pu être complété pour les motifs suivants : refus de l'individu choisi, 60 ; refus de permettre la sélection d'un répondant, 85 ; sans réponse après plusieurs essais, 39 ; absence de la personne choisie, 39 ; abandon en cours d'entrevue, 1 ; maladie, 6.

Lors du traitement informatique, les informations recueillies furent pondérées, sur la base des statistiques officielles de Statistique Canada pour 1981, en fonction du sexe et de la langue d'usage des répondants. La marge d'erreur purement statistique d'un sondage de cette nature est estimée à 4 p. cent, 19 fois sur 20. Notons que cette marge s'accroît en fonction inverse du nombre de cas observés. Ainsi, en ce qui a trait au sexe, cette marge serait plutôt de l'ordre de 6 p. cent ; pour le sous-groupe des non-francophones, la marge peut atteindre 8 p. cent.

Et pourtant, les Montréalais sont satisfaits !

Tout un paradoxe. D'une part les Montréalais s'estiment satisfaits de l'actuelle administration municipale, ainsi que du maire Drapeau. Et pourtant, d'autre part, c'est sans hésitation qu'ils expriment la volonté de se défaire aussi bien de la première que du second.

Selon le sondage CROP-LA PRESSE, 69 p. cent des Montréalais se déclarent très ou assez satisfaits de l'administration Drapeau-Lamarre. On ne trouve que 28 p. cent de peu ou pas du tout satisfaits, et à peine 3 p. cent de refus de répondre.

On se dit aussi content dans l'Est que dans l'Ouest de la ville, chez les francophones que les anglophones. Les célibataires grognent un peu plus que les

gens mariés, mais sans que la différence soit vraiment significative. Même ceux qui ont voté pour le RCM de Jean Doré en 1982 sont presque aussi nombreux à témoigner de leur satisfaction (47 p. cent) envers l'administration en place qu'à la condamner (51 p. cent).

Ce taux de satisfaction de 69 p. cent accordé à l'administration municipale s'applique aussi très exactement à son grand timonier. 19 p. cent des 637 répondants se disent en effet très satisfaits du maire Drapeau, et 50 p. cent assez satisfaits. Les propriétaires, les Montréalais de longue date, les personnes de 45 ans et plus et les moins scolarisées expriment le taux le plus élevé de satisfaction à l'endroit du premier magistrat de la ville.

Aux niveaux provincial et fédéral, on estime généralement que le niveau de satisfaction envers l'administration sortante est l'indice le plus fiable pour savoir si elle sera ou non reconduite au pouvoir. Si tel était le cas au niveau municipal, on devrait s'attendre à une élection triomphale de M. Drapeau et de ses conseillers du Parti civique. Et pourtant, les réponses sur les intentions de vote ne laissent place à aucune ambiguïté quant au désir de changement.

Montréal ou banlieue ?

L'opération « retour à la ville » peut avoir laissé l'impression que les nouveaux venus ont envahi la métropole. Il n'en est rien. Presque deux Montréalais sur trois (64 p.

cent) y sont établis depuis plus de 20 ans, tandis qu'un autre 13 p. cent y vivent depuis 10 à 19 ans. Ceux qui y ont moins de 10 années de résidence ne composent que 23 p. cent de la population.

« Si c'était à refaire et si vous aviez le choix, préféreriez-vous vivre à Montréal ou en banlieue ? » À Montréal, répondent quatre personnes interrogées sur cinq, contre à peine 15 p. cent pour la banlieue. C'est d'ailleurs chez les résidents les plus récents que l'attachement à Montréal vascille le plus, tandis que les propriétaires, les personnes plus âgées et les non-francophones manifestent davantage leur sentiment d'appartenance.

M. F.

INTERVIEW DE JEAN DORÉ

Le RCM étudie déjà la transition du pouvoir

Prudent, Jean Doré refuse de se laisser emballer par les sondages. Beaucoup d'eau peut couler sous les ponts d'ici les élections du 10 novembre, fait-il remarquer.

N'empêche que le président du Rassemblement des citoyens de Montréal n'a jamais senti la victoire aussi proche. Un indice : il a formé un groupe de travail, au sein du RCM, pour étudier la transition du pouvoir.

Il a aussi déterminé ses propres fonctions au sein du prochain comité exécutif. S'il est élu maire, il prendra pour lui le dossier du développement économique. Les autres membres du comité s'occuperont de la culture, de l'habitation, des travaux publics.

André Noël l'a interviewé mercredi. L'entrevue s'est faite par téléphone, à Atlanta, que M. Doré a visitée cette semaine avec Baltimore.

La Presse: Comment expliquez-vous l'ascension du RCM dans les sondages?

J. Doré: Ça fait 12 ans que le RCM existe. On a fait un travail d'arrache-pied. On a joué notre rôle de parti d'opposition, non seulement en critiquant le parti au pouvoir, mais aussi en proposant des alternatives. On a fait nos devoirs, et les Montréalais le reconnaissent.

Il faut voir aussi qu'il y a un problème à Montréal. La population montréalaise a changé, le milieu a changé, mais le maire n'a pas changé. Le RCM, lui, incarne le changement.

La Presse: Les paris sont ouverts sur le départ du maire Jean Drapeau. Quelle est votre propre intuition?

J. Doré: Je ne spéculerai pas sur les intentions d'un homme qui seul détient la clé de son avenir. Mais il me semble manifeste que la population ne souhaite pas voir M. Drapeau se représenter. Ça traduit à la fois un message d'amour — car le maire a été aimé par Montréal — et un désir de renouvellement des personnes et des idées. Les Montréalais ont aussi exprimé ce désir aux dernières élections fédérales et provinciales.

La Presse: Croyez-vous qu'un troisième parti pourrait être créé?

J. Doré: Non. On n'improvise pas un parti politique en une fin de semaine. Il n'y a pas de recette miracle pour représenter une alternative crédible. La seule recette, c'est le travail méthodique et systématique.

La Presse: Quelles sont vos principales critiques à l'endroit de l'administration actuelle?

J. Doré: Nous critiquons d'abord l'incapacité du Parti civique de développer Montréal en concertation avec le milieu.



ANDRÉ NOËL

La démocratisation est une condition du développement. Celui-ci ne peut se faire à partir d'une gestion autoritaire. Les villes qui réussissent sont celles qui ont impliqué tous les milieux dans un plan de travail.

L'administration actuelle est beaucoup trop bureaucratique. Elle n'a pas adopté les modes de gestion moderne. Le comité exécutif a le bras dans le torse de la gestion quotidienne. Il perd son temps à discuter de la suspension d'un col bleu, de la hausse du salaire d'un cadre ou d'autres sujets semblables. Nous voulons au contraire dégager les élus pour qu'ils travaillent sur l'avenir, pour qu'ils suscitent l'imagination et la créativité à l'hôtel de ville.

La Presse: Quels changements concrets voulez-vous apporter au fonctionnement du conseil municipal et du comité exécutif?

J. Doré: Actuellement, tout est décidé au comité exécutif. Les conseillers n'ont rien à dire, rien à faire. Nous voulons créer des commissions du conseil. Par exemple, une commission, composée de conseillers du parti au pouvoir et de l'opposition, s'occupera de surveiller l'allocation des contrats pour les travaux.

Les commissions pourront se déplacer dans la ville et seront consultatives. Les gens pourront y aller faire valoir leur point de vue, participer à leurs débats.

Les membres du comité exécutif seront chacun responsables d'un secteur d'activité. Un membre s'occupera par exemple du dossier des finances, ou encore de l'habitation, des activités culturelles, des travaux publics.

La Presse: Et vous?

J. Doré: Je garderai sous ma responsabilité immédiate le développement économique. Je m'occuperai aussi de la promotion de Montréal, ici comme à l'étranger. Je m'occuperai de son rôle international. M. Drapeau a travaillé là-dessus. Je ne vais pas abandonner, mais amplifier ce cap.

La Presse: Quelles sont vos propositions pour le développement économique?

J. Doré: Il faut identifier des créneaux de développement. Les métropoles, en Amérique du Nord, connaissent toutes une certaine désindustrialisation. Il faut faire face à ce défi, plutôt que se tourner les pouces comme l'a fait l'administration actuelle. Il faut tout faire pour garder certains secteurs industriels à Montréal.

Concrètement, nous créerons des « incubateurs » industriels. Il y a un problème d'espace pour les nouvelles entreprises. Plutôt que de démolir des bâtiments industriels pour rien, on va les recycler pour des industries non polluantes, axées sur les technologies nouvelles.

En rénovant de vieilles usines, on pourrait offrir des espaces industriels à bas coûts. Des services de gestion, de marketing et de recherche pourraient s'y greffer. Cela se fait déjà dans d'autres villes. On appelle ça des incubateurs, car ils assurent le développement d'entreprises naissantes. Au bout de deux ou trois ans, quand l'entreprise est assez forte, elle va s'installer ailleurs et laisse la place à d'autres jeunes.

La Presse: Et le développement culturel?

J. Doré: Nous voulons créer des interfaces entre le monde des affaires et celui des arts. Nous voulons aussi donner de l'espace aux groupes culturels. Comme les industries, les troupes de théâtre, par exemple, manquent beaucoup d'espace. Des villes ont converti des salles de cinéma en salles de théâtre.

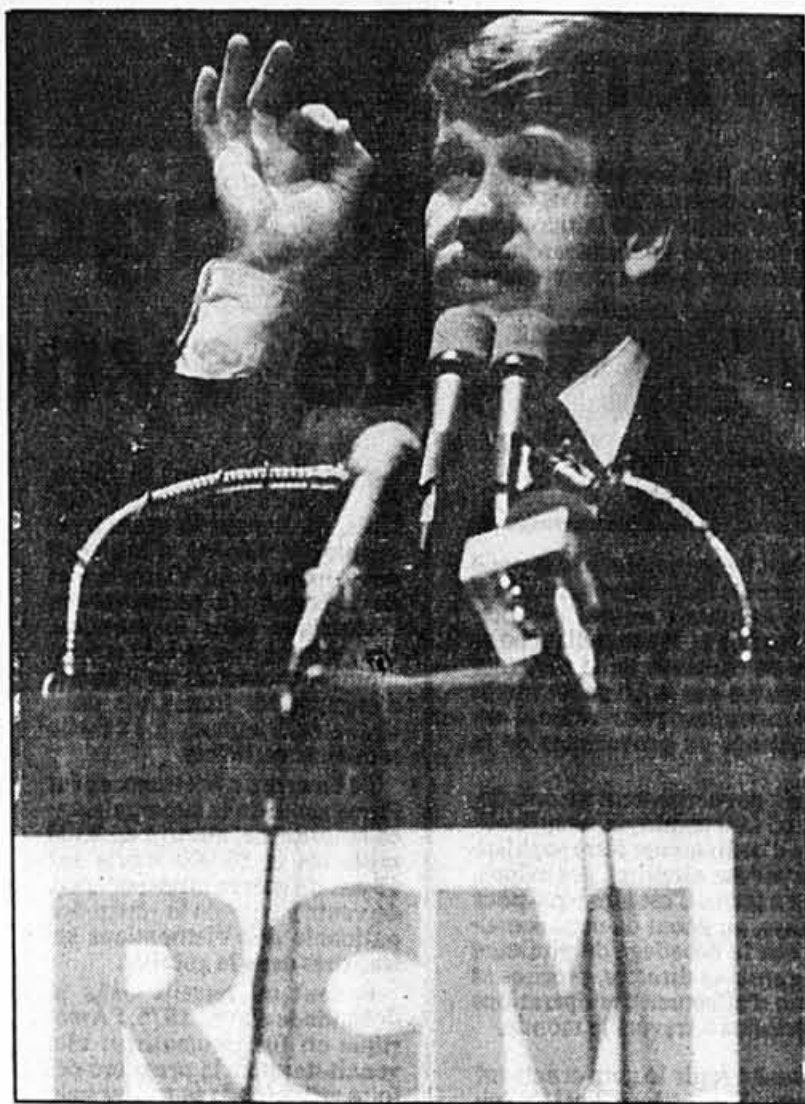


photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Jean Doré: «...il me semble manifeste que la population ne souhaite pas voir M. Drapeau se représenter.»

Nous pourrions faire la même chose. Une commission du RCM rédige son rapport sur le développement culturel. Nous publierons ses propositions en mai.

La Presse: Vous avez rappelé, cette semaine, que le RCM veut assouplir les dispositions de la Loi 101 sur l'affichage à Montréal. Que voulez-vous, exactement?

J. Doré: Le RCM réclame depuis un certain temps que la loi 101 soit assouplie pour permettre l'affichage bilingue — en français et dans une autre langue — dans les commerces employant trois personnes et moins. Il y a 35 p. cent d'anglophones ou d'allophones à Montréal. Ces gens doivent se sentir à l'aise.

Plutôt que d'avoir des gardes armés à l'entrée de l'hôtel de ville, nous pourrions avoir un bureau d'accueil composé de personnes qui puissent recevoir les gens en plusieurs langues.

Cela dit, Montréal doit rester une ville francophone. Dans les grands magasins, l'affichage doit se faire en français seulement.

La Presse: Une partie de la direction du RCM a déjà milité dans le Parti québécois ou dans les syndicats. Y-a-t-il encore des liens avec le PQ?

J. Doré: Il y a aussi des libéraux dans le RCM. Mais on tient jalousement à garder notre autonomie. Les membres du RCM peuvent être membres d'un parti provincial ou fédéral, mais ils ne peuvent pas être membres actifs de ces partis s'ils occupent une fonction élue ou important au sein du RCM. Le parti municipal ne doit avoir aucun lien

avec les partis ou gouvernements provinciaux et fédéraux.

La Presse: Définissez-vous le RCM comme un parti de gauche?

J. Doré: L'étiquette de gauche ne correspond plus à aucune réalité. C'est comme l'étiquette social-démocrate. Elle a été tellement galvaudée qu'on ne sait plus à quoi elle rime. Pour le RCM, je préfère les étiquettes de progressiste, démocrate et pragmatique.

La Presse: Si vous êtes élu maire, allez-vous muter des hauts fonctionnaires à l'hôtel de ville?

J. Doré: J'ai demandé à un groupe de travail, au sein du RCM, de se pencher sur la transition du pouvoir. On étudie la question très sérieusement. Il n'y aura pas de rupture, mais il est clair qu'on devra faire des réformes en profondeur. Il est inévitable que des gens ne se sentiront pas à l'aise, et qu'il faudra prendre des décisions là-dessus.

Le groupe de travail évalue les gens. C'est possible qu'il y ait des changements. Mais le principal, quant au personnel, c'est qu'on veut introduire un nouvel esprit. L'imagination sera la bienvenue. On ne veut plus d'une structure hypercentralisée et complètement verticale. La gestion sera plus participative. Par ailleurs, les cadres seront davantage évalués sur la base de leur rendement et de leur performance.

Mais nous n'avons pas encore gagné les élections. Et pour l'instant, ça demeure notre priorité.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE B 1

« Et cela, j'aime mieux le savoir à sept mois des élections plutôt qu'à sept semaines, poursuit-il. Ce qui permet de nous orienter conformément aux désirs de la population. »

Cette remontée est-elle encore possible? Certains en doutent, chez les conseillers du Parti civique. Ce peu d'optimisme se fonde sur « certains signes qui ne mentent pas » : que la récente levée de fonds du RCM ait dépassé de loin l'objectif prévu ; qu'une organisation électorale soit en place dans tous les districts ; que le membership augmente.

Ces signes ne sont pas probants pour Pierre Lorange. « On fait, dans la discrétion, des choses essentielles pour que, le moment venu d'ouvrir les rideaux, tous entrent en scène ensemble. Une fois de plus, le Parti civique va démontrer qu'il n'est pas en arrière », promet-il.

Les propos d'autres membres du Parti civique font au contraire état d'une organisation pas très sûre, comme suspendue à la décision du maire. C'est que des conseillers attendent de connaître leur chef avant de décider s'ils seront de la partie.

Quant à la faveur dont semble jouir Jean Doré, elle n'inquiète pas M. Lorange. « Au fur et à mesure que le temps passe, peut-être perdra-t-il cette

image favorable qu'il projette. Il n'est pas certain que M. Doré va garder cette avance. Par contre, nous, on est sûr qu'on ne peut reculer plus loin qu'on est. »

Analysant ce qui aurait pu amener l'opinion publique à penser ce que rapportent les sondages, M. Lorange constate : « Nous, au Parti civique, peut-être fait-on trop d'administration municipale et pas assez de politique? Peut-être que M. Doré en fait, lui, de la politique? Il n'a pas fait grand chose au conseil à part critiquer, se dire d'accord avec des propositions et voter contre, ou poser des questions malicieuses. »

De plus, M. Lorange pense que le Parti civique s'est montré « égoïste dans sa modestie », qu'il n'a pas assez vanté de ses bons coups. « Et pourtant, la Ville est dans une excellente situation financière. Et l'amélioration de la qualité de l'habitation, le regain de vie culturelle dans les quartiers avec les maisons de la culture, la revitalisation commerciale, les réalisations des sports et des loisirs, est-ce qu'on est à assez dits? Nous avons une multitude de bons coups à notre actif. »

Les Montréalais le savent, et en sont satisfaits, répliquent les sondages. Mais peut-être les électeurs pensent-ils qu'il faudrait mettre Jean Doré aux commandes de la Ville pour voir si ça va continuer autrement?

Le candidat parfait

■ Ce n'est pas facile de lui trouver des défauts. Noeud de cravate, moustache, colifore, langage, sourire... tout semble impeccable.

C'est un heureux mélange de traits qu'on retrouve rarement chez la même personne. Issu des milieux syndicaux et populaires, on le prendrait facilement pour un courtier de la rue Saint-Jacques.

Il se rend à son travail à bicyclette mais y arrive tiré à quatre épingles comme s'il sortait d'une luxueuse limousine.

Avec une chaude voix de chanteur de charme, il tient sur les affaires urbaines un discours qu'envieraient plusieurs professeurs d'urbanisme de l'Université de Montréal.



GÉRALD LEBLANC

Ceux qui l'ont vu à l'émission Avis de recherche, présenté par Radio-Canada en février, ont pu constater qu'il savait être détendu et chaleureux. Les gens semblaient à l'aise en sa présence et il évoluait tout naturellement comme s'il s'agissait d'une rencontre d'amis à son chalet.

Apôtre de la consultation et de la participation, il a su rallier avec autorité les diverses tendances, linguistiques autant que sociales et économiques, qui se tiraillaient au sein du RCM.

Depuis un an, il est partout, autant dans le huppé L'actualité que dans le populaire Le lundi. Il courtise de plus en plus les chambres de commerce et les gens d'affaires, qui se résignent tranquillement à la montée de cet « étranger ».

Passionné par son travail, il est devenu en quelque sorte un conseiller municipal à plein temps, malgré le maigre salaire attaché à cette fonction. Mais, il est aussi homme de famille, comptant sur l'appui d'une belle compagne, elle aussi femme de carrière, et bientôt d'un deuxième enfant.

C'est le candidat parfait, quoi! Un peu comme un autre jeune brillant avocat, nommé Jean Drapeau, incarnait le changement et la modernité au milieu du siècle, Jean Doré apparaît comme l'homme dont Montréal a besoin pour tourner la page du vingtième.

Et pourtant, la politique ne fait pas exception. La perfection, là non plus, n'est pas de ce monde. Ce merveilleux candidat du RCM doit bien avoir ses défauts, ses faiblesses.

Sentant le pouvoir à portée de main, ses amis et collaborateurs n'ont guère l'esprit à la fronde. Tout « participationniste » qu'il soit, le RCM sait que les Montréalais aiment les héros et les leaders forts. De Camilien Houde à Jean Drapeau, ils ont l'habitude de choisir un chef plutôt qu'un parti politique pour diriger les destinées de leur ville.

Il n'est donc pas facile de leur arracher des confidences sur les mauvais côtés de leur chef. Tout au plus, certains évoquent son enthousiasme un peu juvénile et sa propension à parler longtemps et beaucoup.

Serait-il un peu verbeux? Je l'ai interviewé une seule fois. C'était sur la grève des cols bleus. Une seule question a suffi à déclencher un exposé d'une dizaine de minutes. C'était brillant et complet comme exposé, mais un peu trop parfait, un peu loin des emmêlements réels que causait cette grève, tant chez les travailleurs que chez le public.

Peut-être dans la même veine, cet homme n'est pas, malgré le brio de son discours et le charme de sa voix, un bon orateur de foule. La chaleur émotive, sortie directement des tripes des grands tribuns, semble lui faire défaut.

Il faudra que l'en parle à mon psychologue préféré, car l'ai peut-être enfin trouvé une faille dans la cuirasse de notre parfait candidat.

Les anglais appellent cela la « compassion », pas dans notre sens de pitié, mais plutôt dans la direction d'une certaine capacité à sentir, plutôt qu'à comprendre avec la tête, certains problèmes.

On verra!



Jacques Couture



Guy Duquette



Léa Cousineau

DORÉ

SUITE DE LA PAGE B 1

(provincial ou fédéral). Raymond Poulin, alors conseiller municipal, voulait faire le saut en politique provinciale. Il lui fallait donc quitter le RCM.

À l'été 1976, deux conseillers municipaux RCM, Nick Auf der Maur et Bob Keaton, mijotent la formation d'un parti politique provincial réformiste et social-démocrate. Les deux conseillers se portent candidats aux élections provinciales, démissionnent du RCM, mais ne sont pas élus à l'Assemblée nationale.

Ils demandent donc leur réintégration au RCM au congrès suivant (janvier 1977). Ce qui leur est refusé. Yves Normandin démissionne à son tour, par solidarité. Et l'année suivante, on assiste à la naissance d'un troisième parti politique municipal, le Groupe d'Action municipale (GAM), regroupé autour des ex-conseillers du RCM qui ont entraîné d'autres militants avec eux.

Période noire et venue de Doré

Aux élections municipales qui suivent, en novembre 1978, c'est la déconfiture du RCM. Un seul conseiller municipal sera élu sous la bannière RCM, l'ingénieur Michael Fainstat. Son candidat à la mairie, un inconnu, M. Guy Duquette, ne récolte que 12 p. cent des voix. (Le GAM fait mieux avec Serge Joyal, qui obtient le quart des votes.)

Le RCM continue dans l'ombre son travail d'approfondissement des questions municipa-

les. Au printemps 1982, le parti entend des négociations avec le GAM en vue d'un pacte de non-agression pour les élections de novembre. On pense à un candidat commun à la mairie, et au partage des districts électoraux.

Ces négociations avortent et le GAM présente l'ex-chef de police, Henri-Paul Vignola, comme candidat à la mairie. Le RCM, lui, ne se trouvera finalement un candidat qu'à peine deux mois avant les élections. Il s'agit de Jean Doré, un avocat de la CSN peu connu du public, qui répond au profil du parfait candidat du RCM. Membre du parti depuis sa fondation, il en fut d'ailleurs le premier trésorier.

Après une bonne campagne électorale, il rafle 35,8 p. cent des votes, un peu moins que Jacques Couture huit ans plus tôt. M. Vignola, du GAM, conserve 15 p. cent des voix. Devant cette double opposition, le maire Drapeau a vu fondre sa majorité, ne récoltant plus que 48 p. cent du vote.

Et, heureux revirement, les conseillers RCM sont maintenant 15 élus à l'hôtel de ville, soit un peu plus du quart des 57 conseillers municipaux. (L'un d'eux démissionnera du RCM pour siéger au conseil municipal à titre d'indépendant.)

À l'époque, le colistier était permis : défait à la mairie, le candidat avait une chance d'être élu conseiller municipal par personne interposée. Mais Jean Doré perd sur les deux tableaux, en 1982 : battu à la mairie, il est également défait comme conseiller municipal par l'intermédiaire de son colistier.

Mais contrairement aux prétendants aspirants à la mairie du RCM qui s'éclipsaient après la défaite, Doré restera l'homme fort du parti. Il en devient président, peu après les élections, et son mandat marquera la remontée progressive du RCM.

Enfin, une vacance s'étant produite dans le district Saint-Jean-Baptiste, il tente sa chance aux élections partielles de mai 1984. Élu, Jean Doré fait enfin son entrée au conseil municipal. Pour la première fois, le chef d'un véritable parti d'opposition peut croiser le fer avec l'administration. Son arrivée a visiblement contribué à canaliser les énergies et à discipliner les interventions des conseillers de son parti.

Avec les John Gardiner, Michael Fainstat, Robert Perreault, Abe Lionchick, Hubert Simard, Pierre-Yves Melançon, Marvin Rotrand, etc., le RCM est très présent aux débats de l'hôtel de ville. Avec ses sections locales, chapeautées par une organisation centrale, le RCM est aussi très présent dans les districts. Le succès de sa récente campagne de financement (plus de \$180 000) et l'accroissement du membership (10 000) est un indice que le parti a des échos dans la population.

Le programme révisé du RCM préconise toujours la consultation généralisée, la décentralisation des services et même des budgets vers les quartiers, le remplacement d'une partie de l'impôt foncier par l'impôt sur le revenu. En 90 pages, il expose aussi toute une théorie de l'administration municipale.

On en reparlera.

KADHAFI est devenu l'image même du terrorisme

■ Le colonel Mouammar Kadhafi n'a jamais reconnu ni officiellement ni autrement la responsabilité d'attentats terroristes. Il répète même, chaque fois qu'on lui pose la question, qu'il «condamne fermement toute forme de terrorisme» et affirme, tout en sympathisant avec les objectifs des «mouvements de libération», que jamais au grand jamais il ne pourrait soutenir des groupes terroristes.

Pourtant, le chef de l'État libyen est devenu au fil des ans l'image du terrorisme. Celui que les chefs d'État pointent du doigt de plus en plus souvent quand vient de se produire un acte terroriste.



PIERRE VINCENT

C'est notamment le cas du président Reagan qui n'hésite pas à qualifier le colonel Kadhafi d'«avocat du terrorisme», quand il ne le traite pas de «chien enragé». Et, pour s'assurer que personne ne l'accusera de légèreté, le chef de la Maison-Blanche se permet de citer tantôt des extraits de rapports de la CIA (qui affirmait récemment détenir des preuves que la Libye fut impliquée dans vingt-cinq des attentats terroristes pour la seule année de 1984) et tantôt des informations en provenance de la National Security Agency (NSA).

La NSA, l'agence la plus secrète du gouvernement américain, budget de \$10 milliards et environ 65 000 employés, se spécialise surtout dans le décodage, à l'aide d'ordinateurs ultra sophistiqués, de messages radio interceptés par des satellites, des avions, des navires ou des stations d'écoute à terre. C'est ainsi que pour justifier le raid américain sur la Libye, au début de cette semaine, le président Reagan a affirmé que le décodage de plusieurs messages récents avait fourni des «preuves directes, précises et irréfutables» de la volonté libyenne d'effectuer des opérations terroristes contre des objectifs américains à travers le monde.

Le président Reagan n'est pas le seul à tenir le gouvernement libyen responsable d'actes terroristes. M. Bettino Craxi, président du conseil italien, avait déjà reproché au régime Kadhafi de ne pas prendre ses distances à l'égard d'Abou Nidal, responsable des crimes commis à Rome et à Vienne, ainsi que d'une longue série d'autres délits, mais, au contraire, de lui confirmer son appui.

Quant au président égyptien Hosni Moubarak, il déclarait en novembre 84 que la Libye avait été impliquée dans le financement de l'attentat contre Indira Gandhi. Et il soutenait par la même occasion que les terroristes libyens projetaient en outre des attentats contre plusieurs autres personnalités, dont Mme Margaret Thatcher, le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl.

Le gouvernement égyptien avait également laissé entendre à l'époque que la Libye se trouvait derrière le plus sanglant détournement de l'histoire de la piraterie aérienne, qui avait fait au total 60 morts, dont deux Canadiens.

Si aucun tribunal international n'a jamais condamné le colonel Kadhafi pour tout ce dont l'accuse une grande partie de l'opinion internationale, il faut bien reconnaître que celui-ci ne fait rien pour ternir sa réputation. Bien au contraire, il alimente les rumeurs.

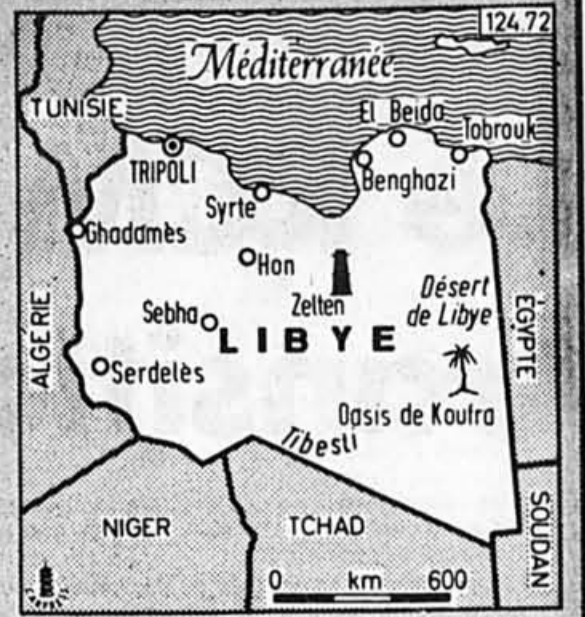
Déjà, en octobre 1972, il accueille à bras ouverts trois des terroristes palestiniens de l'organisation *Septembre noir*, responsables de la mort de onze athlètes de la délégation israélienne aux Jeux olympiques de Munich.

Au lendemain des attentats de Rome et de Vienne, qui firent 18 morts et 105 blessés en décembre 85, l'agence officielle libyenne JANA parlait d'«opérations héroïques exécutées par les fils des martyrs des camps de Sabra et Chatila».

Et, alors que des otages américains étaient détenus au Liban, le colonel Kadhafi déclarait que «seul le combat suicide des masses permettrait aux Arabes de venir à bout de l'alliance de l'impérialisme américain, du sionisme et de leurs agents arabes».

Enfin, pas plus tard que le mois dernier, le Congrès général du peuple, la plus haute instance exécutive et législative en Libye, annonçait la création de commandos-suicides dans le but de frapper en tout lieu les intérêts américains et sionistes.

La crise libyenne



Reagan veut exorciser le syndrome du Vietnam

■ En bombardant la Libye, le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, a accentué sa volonté d'exorciser «le syndrome du Vietnam» et de «rétablir la puissance de l'Amérique dans le monde». Les craintes que ce raid suscite montrent toutefois qu'il risque d'engager les États-Unis dans un autre Vietnam, à l'échelle mondiale cette fois.

La Guerre du Vietnam, ce fut l'incapacité de la superpuissance américaine, au prix de \$300 milliards et 58 000 morts sur 15 ans de guerre ultramoderne, de venir à bout de la résistance nationale des Vietnamiens retranchés dans la guérilla.

Battant en retraite dans la débâcle d'avril 1975, l'Amérique en fut traumatisée: elle venait de subir la première défaite militaire de sa triomphale histoire. M. Richard Nixon fut chassé de la Maison-Blanche. En 1976, année du bicentenaire des USA, ce fut l'élection de M. Jimmy Carter, qui se mit aussitôt à panser le psychisme meurtri de l'Amérique.

Non sans succès. À celle du militarisme, M. Carter substitua l'image des droits de l'Homme. Il normalisa avec la Chine et négocia des traités avec le Panama et l'URSS. Il parvint aux Accords de Camp David entre l'Égypte et Israël.

Mais la sphère soviétique dans le tiers monde continua de s'étendre, accélérée par «l'opportunité» vietnamienne. Le Bangladesh, l'Angola, le Mozambique et l'Éthiopie avaient déjà échappé à l'orbite US. Le Nicaragua, l'Afghanistan et l'Iran suivirent. La crise des otages américains en Iran accoucha du «syndrome de Téhéran».

L'ennemi: l'URSS

En 1981, M. Reagan vint «redresser la situation». Il identifia l'ennemi: l'Union soviétique, «l'Empire du Mal», qu'il défia, et ses «laquais», le Nicaragua sandiniste, la Grenade de Bishop, l'OLP d'Arafat, la Libye de Kadhafi, tous animateurs du «terrorisme international» qu'il entreprit de harceler. Il y avait d'autres «pions soviétiques»: Cuba, la Syrie, le



JOONEED KHAN

Vietnam, l'Iran, l'Éthiopie, l'Angola, le Mozambique, l'Inde, mais ils étaient plus complexes et moins vulnérables.

L'accent fut mis sur la défense. L'OTAN s'armait d'euro-missiles face à l'URSS. Les liens se resserraient avec la Chine, le Japon et l'Asean. La course aux armements englobait l'espace. L'aide au développement du tiers monde se «militarisait» en fonction d'un «consensus stratégique anti-soviétique».

Le soutien au Salvador tirailé par la guérilla et aux *contras* combattant les Sandinistes menait à une Alliance anti-communiste mondiale regroupant l'Unita en Angola, des *moudjahidines* afghans et des résistants khmers, et vouée à «la guerre de faible intensité», selon le jargon officiel américain.

Mais un élément vital manquait à cette stratégie globaliste: la volonté des Américains d'aller se battre à l'étranger. «Le syndrome du Vietnam» paralysait les USA. Les adversaires de l'aide aux *contras* crient, pour s'opposer à M. Reagan, leur crainte d'un enlèvement à la vietnamienne en Amérique centrale.

Une tentative de chasser «le syndrome du Vietnam» échoua lorsque, entrés au Liban après l'invasion israélienne qui devait «refaire la carte politique de la région» aux dépens de l'OLP, la Syrie, et l'URSS, 241 GIs furent massacrés dans un attentat massif en octobre 1983: les soldats US se replièrent sur des navires, avant de quitter la région pour de bon.

Au lendemain de l'attentat, profitant d'un conflit sanglant au sein du régime de la Grenade, les USA envahissaient la petite île caraibéenne. Ce fut

un triomphe pour M. Reagan. Non sans coût humain. Mais à risques minimes. Huit ans après le Vietnam, des GIs étaient intervenus avec succès à l'étranger.

Une nouvelle étape

L'opération de mardi contre la Libye est une nouvelle étape dans ce cheminement. Avec ses 3,5 millions d'habitants, la Libye reste un petit pays, dans une région vulnérable de surcroît, malgré les rodomontades du colonel Moammar Kadhafi. Donc, un autre objectif à risques minimes.

«Tant que j'occuperai la Maison-Blanche, je frapperai les terroristes où qu'ils se trouvent», a affirmé M. Reagan deux heures après le raid. «Sous certaines conditions, nous aurons recours à la force militaire: c'est cela qui est important ce soir», renchérisait M. George Shultz, secrétaire d'État.

La guerre du Vietnam fut menée par les États-Unis au nom de l'engagement du communisme. Le débarquement à la Grenade fut effectué «pour protéger les étudiants américains» dans l'île. Les bombardements de Tripoli et Benghazi furent ordonnés «en légitime défense» et «en représailles pour l'attentat du 6 avril à la discothèque La Belle à Berlin-Ouest».

Ces objectifs explicites, ponctuels et limités, masquent une réalité inhérente à la démarche



Ronald Reagan

de M. Reagan: en combattant «l'Empire du Mal», son administration poursuit elle-même une stratégie impériale. Les États-Unis sont une superpuissance, avec leur propre empire à protéger, voire à étendre. C'est la logique même de la puissance.

Les Européens de l'Ouest le savent bien, eux dont les empires vieux de quatre siècles et plus se sont évanoués sur les récifs du nationalisme et de l'anticolonialisme. Alliés des USA au sein de l'OTAN, ils avaient déjà refusé de faire la guerre impériale des Américains au Vietnam. Sauf la Grande-Bretagne, ils ont cette fois refusé de participer au raid US contre la Libye.

En revanche, l'alliance de la Libye avec des régimes radicaux, des mouvements de libération et des groupes terroristes du monde entier n'est pas fortuite: protection contre la vulnérabilité, ce lien est aussi la cristallisation de griefs anti-US, bons ou mauvais, en gestation à travers «l'Empire du Bien».

Dans la foulée du raid sur la Libye, des intérêts américains et britanniques étaient la cible d'attentats au Japon, au Soudan et au Liban. Craignant une prise d'otages à l'iranienne à Khartoum, Washington a évacué son personnel diplomatique non essentiel du Soudan. Soldats et diplomates US à l'étranger vivent en état de siège permanent. Les touristes américains ne savent plus où aller.

Le syndrome demeure

L'Amérique n'a pas encore vaincu «le syndrome du Vietnam». Le blocage au Congrès du projet d'aide aux *contras* en témoigne. Mais la volonté affirmée de M. Reagan de refaire, s'il le faut, l'opération *El Dorado Canyon* (nom de code du raid contre la Libye) peut déclencher un engrenage de l'escalade qui mènerait, cette fois, à un Vietnam à l'échelle mondiale. Surtout que l'adversaire, «l'Empire du Mal», guette, comme au temps du Vietnam, la moindre «opportunité» offerte par les USA.

Un sursis pour Kadhafi ?

■ L'attaque américaine sur Tripoli survient à un moment où le colonel Moammar Kadhafi fait face à un mécontentement interne croissant après dix-sept ans de pouvoir sans partage. Paradoxalement, loin de lui porter le coup de grâce, elle risque de lui accorder plutôt un sursis inespéré.

Quels opposants, par ailleurs fort divisés, oseraient se manifester maintenant sans passer immédiatement pour des «agents à la solde de Washington» aux yeux de l'opinion libyenne et arabe et courir ainsi à l'échec? Pour avoir défié — même en le payant très cher — les États-Unis, allié inconditionnel d'Israël et «ennemi de la nation arabe», Kadhafi a retrouvé une crédibilité qu'il avait perdue au fil d'unions politiques malheureuses et de patronages d'attentats terroristes en Europe. L'homme est habile, comme en témoigne son discours modéré au lendemain du raid et rien ne vaut une auréole de «martyr de l'impérialisme yankee» pour faire taire la grogne populaire.

C'est qu'au cours des deux dernières années, la situation économique n'a cessé de se dégrader en Libye. Unique ressource, la production pétrolière est passée de 82 millions de tonnes en 1980 à 50 millions de tonnes en 1984; les recettes n'ont cessé de diminuer: \$22 milliards en 1980, \$10 milliards en 1984, \$8 milliards en 1985. Et la glissade ne peut que s'accroître cette année si le prix du brut se maintient aux environs de dix dollars le baril.

Un rude réveil

Le réveil a été rude pour une



GILBERT GRAND

population accoutumée à l'opulence depuis le renchérissement du pétrole en 1973. Grâce à la manne pétrolière, le régime Kadhafi a en effet rempli la majorité des promesses faites en 1969: logement gratuit, soins médicaux, éducation et transport. Le revenu per capita est de \$8000 par an, le plus élevé d'Afrique. L'application stricte du Livre vert, fondement de la «troisième théorie universelle» chère au colonel, n'a cependant pas donné «le pouvoir au peuple» en dépit des slogans ronflants. En pratique, Kadhafi exerce le pouvoir en autocrate de plus en plus intolérant.

Les mesures draconiennes d'austérité mises en place par le leader libyen pour réduire le déficit de la balance des paiements estimé à \$5,5 milliards en 1985 ont été assez mal accueillies. La fonction publique n'a pas digéré le blocage de ses salaires. L'expulsion de 100 000 des 500 000 travailleurs étrangers l'an dernier a paralysé les services.

La réduction draconienne des importations (des \$5 milliards prévus en 1985 à \$1,8 milliard) s'est fait particulièrement sentir dans les supermarchés officiels à l'approvisionnement déjà raréfié. En 1986, les seules importations ont été

des pièces détachées, des produits pharmaceutiques et des aliments (surtout un livraison d'urgence de boeuf irlandais).

Alors que le colonel Kadhafi recevait tous frais payés, en mars, des centaines de délégués pour une nième conférence dénonçant «l'impérialisme, le sionisme et le fascisme», le Libyen moyen faisait la queue pour à peu près tout, du pain et de la viande aux cigarettes et au papier hygiénique. Le marché noir fleurit et la corruption s'étend dans l'administration.

De nombreux projets sont ralentis ou suspendus. Le parlement n'est pas parvenu le mois dernier à adopter le plan quinquennal en raison des incertitudes du marché pétrolier. Le budget annuel n'a pas encore été présenté. Les retards sur les paiements de la dette s'accroissent et les accords de troc, par lesquels la Libye paie ses créanciers en pétrole, sont eux aussi remis en question.

Pour mesurer le caractère explosif de cette situation, il faut savoir que deux des principales tentatives de coup d'État contre Kadhafi (en 1975 et 1984) ont coïncidé avec une période de baisse des revenus pétroliers. C'est alors que la priorité donnée par le leader aux dépenses militaires (\$1 milliard par an), à une politique étrangère souvent aventureuse et au soutien accordé sans discrimination à une multitude de mouvements révolutionnaires ou terroristes est la plus voyante.

La montée du mécontentement a poussé Kadhafi à radicaliser sa révolution: tout ce qui restait du petit commerce a été nationalisé en même temps

que l'octroi de droits supplémentaires aux femmes rallumait l'hostilité des secteurs musulmans traditionnels. Dans un processus qui rappelle la Révolution culturelle maoïste, des jeunes membres zélés des «comités révolutionnaires» remplacent les bureaucrates d'expérience dans le gouvernement. L'opposition est traquée sans pitié à l'intérieur et souvent «liquidée» à l'extérieur par des commandos qui ont contribué à asseoir la réputation d'État terroriste de la Libye.

Le colonel Kadhafi s'est surtout employé à neutraliser l'armée à l'origine de la douzaine de rébellions et mutineries confirmées ou supposées. Forte de quelque 75 000 hommes, suréquipée, celle-ci semble s'être montrée de plus en plus réservée face aux aventures militaires de son chef, particulièrement après la seconde invasion du Tchad en 1983. Kadhafi a riposté, là aussi, en accroissant les pouvoirs des comités révolutionnaires, dont la hiérarchie militaire n'apprécie guère l'ingérence dans ses affaires.

L'administration Reagan a tenté d'exacerber ces tensions en évitant, lors du raid sur Tripoli, de bombarder des installations de l'armée, s'attaquant plutôt à ce qu'elle a appelé «l'infrastructure terroriste», à savoir le quartier général de Kadhafi. A court terme, c'est sans doute là prendre ses vœux pour des réalités, même si, selon toute probabilité, le changement de régime viendra de l'armée. La persistance de la crise pétrolière pourrait en précipiter l'issue.



Kadhafi a retrouvé une crédibilité qu'il avait perdue au fil d'unions politiques malheureuses et de patronages d'attentats terroristes en Europe.

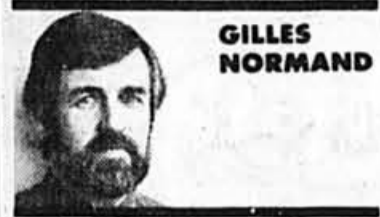
SAMEDI PLUS

RADIO-QUÉBEC A 18 ANS

Le cheminement fut d'abord très lent

Il y a dix-huit ans cette année que le réseau Radio-Québec, dont on parle tant en ces moments de funestes compressions budgétaires, a été institué par le premier ministre feu Daniel Johnson.

Mais il y a fort longtemps, le 4 avril 1929, un premier ministre, Alexandre Taschereau, faisait sanctionner à Québec la Loi



GILLES NORMAND

relative à la radiodiffusion en cette province. Un texte législatif qui est demeuré lettre morte jusqu'à son abrogation, en 1969, mais qui, explique aujourd'hui le secrétaire général de Radio-Québec, Me Bernard Benoist, fixait déjà les lignes de force de ce qu'est la pensée de l'État à l'égard de la Société : la propriété étatique exclusive, le caractère éducatif au sens large, le rayonnement pan-québécois et son financement fondamentalement étatique.

Puis, il y a 41 ans, le 20 avril 1945, Maurice Duplessis faisait sanctionner la Loi autorisant la création d'un service provincial

de radiodiffusion. L'Office de la radio de Québec est institué, mais l'application de la loi est différée pendant 23 ans. Radio-Québec n'est donc pas d'hier. Ce fut d'abord un lent cheminement dans l'esprit des hommes.

On retrouve dans les discours anciens une volonté d'utiliser la technologie à des fins d'information, d'enseignement, de culture. Mais on veut aussi établir la juridiction du Québec en matière d'éducation aussi bien qu'en matière de radiodiffusion.

• Exercer notre juridiction •

Plus près de nous, M. Johnson déclare, en 1968 : « Il faut exercer notre juridiction, notre compétence et ne pas craindre d'être d'avant-garde dans l'utilisation de la radio et de la télévision. »

Constitué donc le 22 février 1968, l'Office de la radio de Québec se met immédiatement à l'oeuvre. Il lui faut « établir, posséder et exploiter un système radiophonique qui sera désigné sous le nom de Radio-Québec. L'Office fera place, 20 mois plus tard, à l'Office de radio-télédiffusion du Québec, « sans avoir entrepris l'établissement d'un système de diffusion et en ne laissant derrière lui, comme toute production,

Tandis que les uns espèrent que les pressions publiques arriveront à fléchir la volonté du gouvernement d'amputer de \$8 000 000 la subvention de soutien accordée à Radio-Québec, et que les autres se cherchent déjà des emplois ailleurs, les administrateurs de la station de télévision de la rue Fullum, à Montréal, tiennent réunions sur réunions, en quête de la solution la moins douloureuse. Mais la menace paraît de plus en plus inévitable : il faudra abolir une centaine des 655 postes permanents attachés au siège social montréalais, tandis que les régions seront affectées également. LA PRESSE publie aujourd'hui un dossier, une sorte de bilan en divers volets, qui présente l'autre télévision après 18 années d'existence.

que des documents audio-visuels réalisés pour le compte de certains ministères et de certains organismes », précise Me Benoist.

« Dans ces conditions, enchaîne le directeur juridique, il est à se demander si l'Office de la radio de Québec n'a pas trahi sa mission ou, de façon plus significative encore, s'il n'a pas fait la preuve que son mandat était irréaliste. Au-delà des simples apparences, le recul du temps permet au contraire d'affirmer que l'Office de la radio de Québec a emprunté la voie conduisant le plus sûrement et le plus fructueusement à l'établissement du Réseau Radio-Québec. »

Montréal et Québec

Il y a loin des premiers balbu-

tiements législatifs en matière de radiodiffusion, aux premières émissions de Radio-Québec. Même après sa constitution, le 22 février 1968, cette société de radio-télévision ne diffusa ses premières émissions que trois ans plus tard, au moyen de la câblodistribution, et il faudra attendre plus de cinq ans avant qu'elle n'inaugure ses deux premières stations émettrices de télévision, à Montréal et à Québec. Entre-temps, la syndicalisation a gagné le personnel permanent.

Néanmoins, Radio-Québec aura produit, depuis ses origines jusqu'au 31 mars 1972, quelque 1 400 documents audio-visuels à caractère éducatif.

En 1972, les émissions de Radio-Québec, diffusées chaque

soir de 19 h 30 à 21 h 30, sont accessibles à 836 000 téléspectateurs. Ses effectifs comptent alors 400 personnes. À la fin de 1972, Québec modifie la Loi de l'Office de radio-télédiffusion du Québec, et accentue l'autonomie de l'institution. C'est le 19 janvier 1975 que l'Office inaugure le réseau Radio-Québec, ouvrant les deux premières stations émettrices : CIVM-TV à Montréal et CIVQ à Québec.

Une mission redéfinie

Avant que Radio-Québec n'étende son réseau à l'ensemble du Québec, l'Office a procédé, durant près de sept mois, en 1975, à la tenue d'audiences publiques dans chacune des régions. Cet exercice a mené à la rédaction d'un rapport qui, à la lumière de 165 mémoires et autant de témoignages, démontrait une volonté populaire en faveur d'une télévision éducative, décentralisée et authentiquement québécoise sur l'ensemble du territoire.

1979 est une année importante pour Radio-Québec. D'abord, une loi qui entre en vigueur le 12 juillet modifie le nom de l'organisme qui devient la Société de radio-télévision du Québec. Ensuite, sa mission est redéfinie : « La Société a principalement pour objet d'établir

une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois. »

Aujourd'hui, le réseau est important. Il est constitué de 14 stations émettrices et de trois stations réémettrices, ce qui le rend accessible à 91,4 p. cent de la population totale du Québec, ou à 5 892 609 Québécois très précieusement.

Selon une recherche effectuée par M. Denis Marquis pour le compte de Radio-Québec, l'implantation de son infrastructure de base s'est échelonnée sur une période de dix ans : Montréal et Québec (1975); Hull (1977); Val d'Or et Rouyn (1980); Chapeau, Trois-Rivières, Rimouski et Sherbrooke (1981); Sept-Îles, Baie-Trinité/Matane et Chicoutimi (1982); Carleton, Anse-aux-Gascons, Percé et Gaspé (1983); et Grand-Portage/Rivière-du-Loup (1985).

Depuis le début de 1985, Radio-Québec alimente son réseau par l'intermédiaire du satellite Anik C-3, dont le signal est accessible partout au Québec. La Société a cependant dû conclure des ententes avec des câblodistributeurs et elle projetait d'en conclure d'autres, pour rejoindre les endroits les plus éloignés et atteindre, dans un avenir prochain, 96 p. cent de la population.

Particularités régionales

Radio-Québec a élaboré sa programmation dans l'intention bien arrêtée de contribuer à l'éducation des citoyens du Québec, et les régions y participent de façon importante.

Le mémoire soumis au ministre des Communications, Richard French, en décembre dernier, indique une volonté de présenter une programmation qui, tant au plan national que régional, se distingue de celle des concurrents par :

- le recours à la communication de masse;
- la systématisation de ses démarches;
- un souci d'accessibilité maximale aux heures de grande écoute;
- une volonté d'enracinement dans la vie quotidienne des gens;
- la recherche de multiples collaborations dans l'identification des besoins;
- la variété des formules et des approches;
- une participation active des téléspectateurs;
- un souci constant d'éducation.

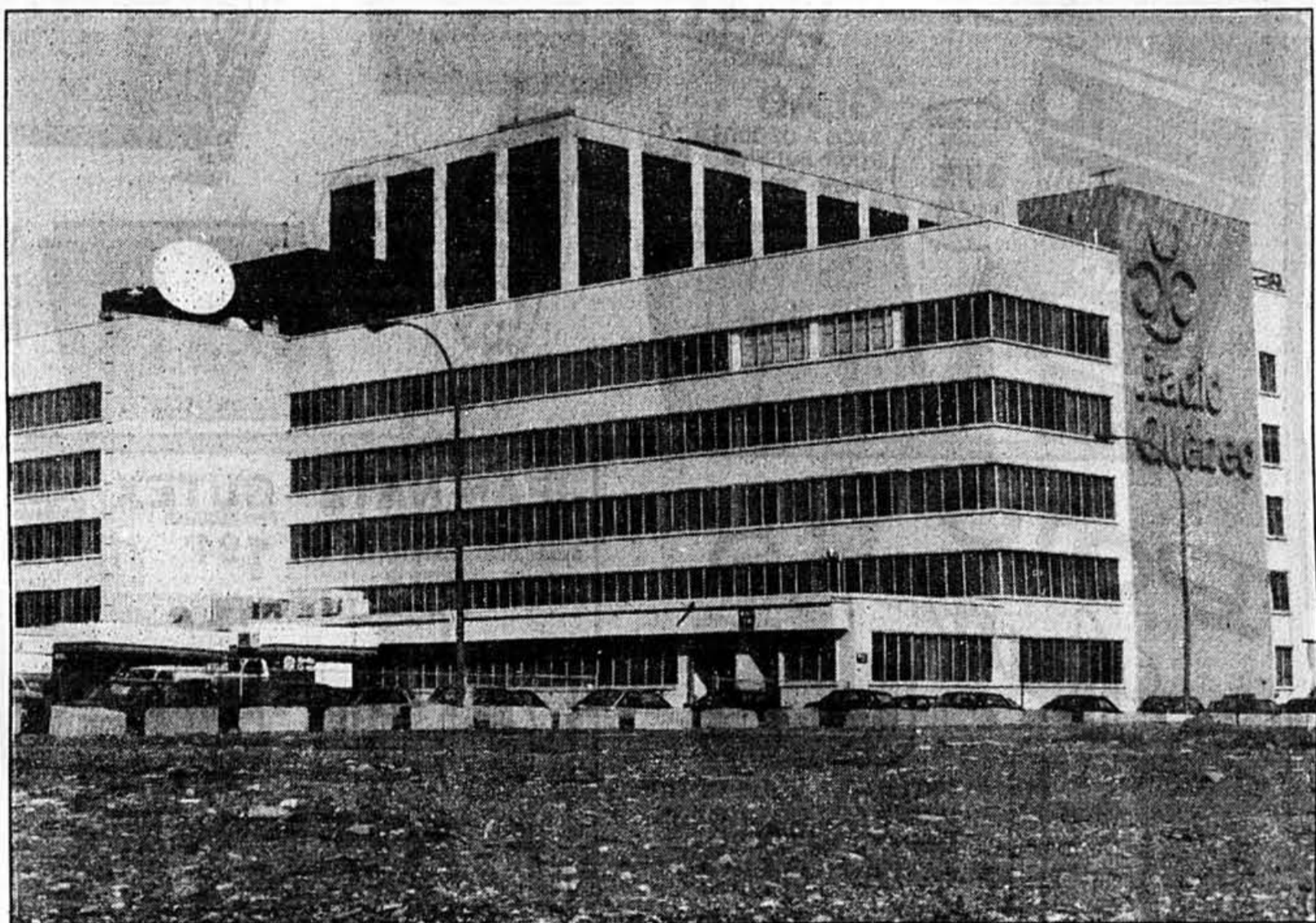
Si durant les premières années de diffusion, l'auditoire de Radio-Québec était recruté surtout parmi une certaine élite (surreprésentation de personnes à scolarité élevée, d'intellectuels et de professionnels), la situation a bien changé depuis, au point que les autorités de la station estiment que « le profil de son auditoire est presque semblable à celui de la population ».

La régionalisation a sans doute contribué pour beaucoup à modifier cette situation. Elle a permis d'offrir à la communauté québécoise une programmation qui tient compte des particularités et des différences vécues au niveau de chacune des régions du Québec.

Le développement de cette programmation, estime-t-on à Radio-Québec, apporte une dimension nouvelle et nécessaire dans le menu télévisuel, tant dans son approche régionale qu'inter-régionale.

« Par l'implantation de ses structures régionales, Radio-Québec s'est non seulement rapprochée physiquement des citoyens, mais elle a surtout favorisé leur implication directe dans le choix des programmes qui leur sont destinés.

« La présence régionale se manifeste également au sein des instances décisionnelles de la Société : alors que selon la loi près de la moitié des administrateurs provient des comités régionaux, la tradition veut que les présidents régionaux occupent près de la moitié des sièges du comité exécutif », indique-t-on dans le mémoire rédigé à l'intention du ministre des Communications, en 1985.



L'édifice où loge Radio-Québec, rue Fullum, dans l'Est de Montréal.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Deux fois plus d'auditoire qu'en 1979

Les compressions budgétaires de l'ordre de huit millions de dollars qui pèsent sur Radio-Québec correspondent à peu près à ce que la Société (de radio-télévision du Québec) espère tirer de la commandite de prestige... en 1989.

Le président Jacques Girard exposait devant le CRTC, en mai 1985, les projets de Radio-Québec de susciter des revenus pour « enrichir sa programmation et assurer la qualité de ses émissions au cours des prochaines années ». On espérait de commanditaires de prestige des revenus de 3,2 millions de dollars en 1986, de 4,6 millions en 1987, de 6 millions en 1988 et de 7,2 millions en 1989.

On se montre confiant, à l'administration de Radio-Québec, d'atteindre facilement ces objectifs, d'autant plus qu'en 1985, la station a ainsi obtenu des revenus autonomes de \$3 400 000.

Ce réseau de télévision, dont le mandat est d'être un outil de promotion et de développement social et culturel pour la communauté québécoise, et dont le caractère éducatif, régional et culturel est confirmé par la Loi de l'ORTQ de 1979, dispose d'un budget annuel de près de \$62 000 000, pour l'exercice financier s'étendant du 1er septembre 1985 au 31 août 1986.

En sept ans, soit depuis 1979, cette station a plus que doublé son auditoire, passant de 1 134 000 spectateurs à 2 600 000 à l'automne 1985. Et au cours du dernier exercice, elle a produit 900 heures d'émissions dont près de 300 ont été réalisées par les bureaux régionaux de Radio-Québec. Ces données proviennent du service des relations publiques de la maison.

Au printemps de 1981, on estimait que 1 445 000 Québécois regardaient Radio-Québec en moyenne deux heures par semaine, tandis qu'au printemps 1985, les cotes indiquaient que 2 547 000 Québécois sintonisaient la même station durant en moyenne deux heures et demie par semaine. L'auditoire, durant cette période, s'est donc accru de 76 p. cent, et l'écoute de 25 p. cent. Et, toujours selon un mémoire présenté au ministre des Communications du Québec, M. Richard French, en décembre 1985, 80 p. cent des téléspectateurs se déclaraient satisfaits de la programmation suivie en 1984-1985.

Production et diffusion
Quant à la production autonome de Radio-Québec, en 1984-85, elle s'élevait à 707 heures, pour une augmentation de 56 p. cent par rapport à celle de 1981-82, alors qu'on avait produit 453 heures d'émission, du 1er septembre au 31 août.

La coproduction, elle, passait de 58 heures en 1981-82 à 179 heures en trois ans, pour une augmentation de 209 p. cent. L'augmentation de la production provenant de l'extérieur est passée de 200 heures à 370 heures durant la même période, ce qui représente, à ce chapitre, une augmentation de 85 p. cent.

Toujours selon le rapport soumis au ministre French, la durée de la diffusion sur le réseau de Radio-Québec, en 1981-82, s'établissait à 3 400 heures, alors qu'elle atteignait 4 385 heures en 1984-85, pour une augmentation de 29 p. cent.

Le coût horaire des émissions produites et diffusées s'est par ailleurs établi à \$45 900 en 1981-82, pour s'abaisser à \$36 900 trois ans plus tard, ce

qui représente une diminution de coût de l'ordre de 20 p. cent.

Cependant, la répartition des coûts, établie comme seuls peuvent le faire des économistes, faisait dire aux chiffres, en 1984, qu'une heure de production originale signée Radio-Québec revenait à 0,20 cents par téléspectateur par semaine, comparativement à 0,32 cents l'heure, cinq ans auparavant. C'est ce que soulignait le président Jacques Girard devant la Commission parlementaire sur la culture, en 1984.

Ressources financières

En 1981-82, le gouvernement accordait à Radio-Québec une subvention d'équilibre de l'ordre de \$46 600 000, laquelle augmentait en trois ans de 26 p. cent, pour atteindre alors \$58 600 000, soit une augmentation annuelle moyenne de 5,8 p. cent. Les frais d'extension du

réseau et l'augmentation des frais financiers sont toutefois exclus de ces données.

Cette subvention, pour la période actuelle, du 1er septembre 1985 au 31 août 1986, atteint \$61 500 000.

La Société a généré certains revenus, qui étaient de \$3 400 000 l'an dernier, (84-85) comparativement à \$1 200 000 en 81-82, augmentation qui correspond à 183 p. cent.

Le gel des effectifs

L'effectif de Radio-Québec, qui fait l'objet d'un gel depuis plusieurs années, était de 682 employés permanents et 162 contractuels, en 1981-82. La très grande majorité d'entre eux sont des artisans affectés à la programmation et à la production des émissions. Le nombre total de personnes employées

annuellement est de 844, et on retrouve le même nombre en 1984-85, mais il est réparti comme suit : 653 permanents et 191 contractuels.

Les données précitées ament la Société de radio-télévision du Québec à faire l'analyse suivante :

De 1981-82 à 1984-85, Radio-Québec, avec un effectif stable et une subvention d'équilibre « à très faible croissance » a vu augmenter son auditoire de 76 p. cent, son écoute de 25 p. cent, ses productions de 56 p. cent, ses acquisitions de 85 p. cent, sa diffusion de 29 p. cent et ses revenus autonomes de 183 p. cent, tandis que « le coût horaire de ses émissions produites et diffusées baisse de 20 p. cent et que 80 p. cent de ses téléspectateurs se déclarent satisfaits de sa programmation ».

Moments forts

C'est le Téléthon de la paralysie cérébrale qui a obtenu la cote d'écoute la plus élevée jamais atteinte par Radio-Québec, en rejoignant 1 256 000 téléspectateurs, entre 18 h et 18 h 30, le 3 février dernier.

Auparavant, le plus grand nombre de téléspectateurs avait été atteint par Michel Jasmin à son émission de variétés, avec 791 000 téléspectateurs le 22 octobre 1984.

Le 4 janvier 1984, le célèbre et très beau film *Les uns et les autres*, avait été capté par 774 000 téléspectateurs.

Les sept autres grands moments de *L'autre télévision* au point de vue écoute, sont, dans l'ordre, *Droit de parole aux beautés rares*, qui avait atteint 730 000 téléspectateurs, le 10 janvier 1986; *La Déprime* (une pièce de théâtre), vue par 698 000 personnes, le 16 novembre 1984; *Hommage à René Lévesque*, le 13 octobre 1985, émission captée par 545 000 personnes; le film *La guerre du feu*, à Ciné-mardi, vu par 539 000 téléspectateurs le 23 novembre 1984; *Les Dieux sont tombés sur la tête*, à Ciné-mardi encore, qui a intéressé 533 000 téléspectateurs le 12 novembre 1985; *Les enfants mal aimés*, « *Nadine* », pour 478 000 personnes, le 31 janvier 1985; et enfin *Une vie en prison*, présentée le 1er octobre 1980, et qui a gagné la faveur de 473 000 intéressés.

Deux fois la portée de TV Ontario

La moitié des Québécois francophones regarde Radio-Québec au moins une fois par semaine, performance qu'on juge très respectable compte tenu de l'absence de cette station au palmarès des émissions les plus regardées.

À l'automne 1984, Radio-Québec a établi une comparaison avec TV Ontario, au point de vue diffusion. Résultat : 26 p. cent des téléspectateurs potentiels du Toronto métropolitain regardaient TV Ontario, performance de moins de la moitié de celle réalisée par Radio-Québec dans le Montréal métropolitain.

Le rapport annuel de TV Ontario pour l'exercice financier de 1984-85 précise que cette station touche une subvention gouvernementale de \$41 000 000, alors que pour la même période, celle de Radio-Québec se chiffre à \$58 600 000.

On explique l'écart de quelque \$17 000 000 par une différence de structures et de dépenses d'immobilisation. TV Ontario, en effet, n'a pas de structure régionale, mais des comités consultatifs qui font connaître les besoins régionaux. Selon un exercice auquel M. Gilbert Buzaré, vice-prési-

dent à l'administration, s'est livré pour le bulletin d'information de Radio-Québec, la seule régionalisation et les dépenses d'immobilisation coûtent à Radio-Québec \$13 000 000 de plus, qu'il n'en coûte à la station ontarienne.

TV Ontario a une programmation plus scolaire que Radio-Québec et elle produit beaucoup moins d'émissions. Son personnel compte 475 employés permanents et 150 contractuels, pour un total de 625, comparativement à 844 travailleurs au total, à Radio-Québec, durant la même période.

le Ménage du Printemps

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU



VIKING BALAI MAGNÉTIQUE

139*



COMET POUDRE À RÉCURER Format 400 g

ECONOMISEZ PLUS DE 45% SUR LE PRIX JEAN COUTU

45*

30¢ ÉPARGNEZ 30¢ 30¢

à l'achat de WINDEX Citron ou Bleu 900 ml, recharge

Présentez simplement ce coupon à la caissière. Cette offre est valable du 20 au 26 avril 86 aux succursales Jean Coutu seulement. Limite 1 par client.

ECONOMISEZ PLUS DE 55% SUR LE PRIX JEAN COUTU

79* 109*

PRIX AVEC CE COUPON PRIX SANS CE COUPON

Au détaillant: Pour remboursement, postez à: A.C. Nielsen, C.P. 3000, St-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4L3

3152338h

AMPOULES «BUDGET» de PHILIPS 40W - 60W 100W Format 2 AU CHOIX

MOOL budget PHILIPS budget la maison

66*

De grands sacs oranges

format grand

GLAD SACS DE JARDIN

30 sacs 48cm x 76cm 122cm

ECONOMISEZ PLUS DE 35% SUR LE PRIX JEAN COUTU

129*

Record BOULES À MITES Format 400 g

boules à mites

149*

GLAD SACS À ORDURES POUR JARDINS (76 cm x 122 cm) Format 5

129*

Wizard nursery

ECONOMISEZ PLUS DE 40% SUR LE PRIX JEAN COUTU

69*

LESTOIL NETTOYEUR TOUT USAGE Format 800 ml

199*

WIZARD PURIFICATEUR D'AIR EN AÉROSOL Fragrances assorties Format 170 g AU CHOIX

79*

ÉPONGES EN CELLULOSE Couleurs assorties Format 6

paquet de 6 pack sponges éponge

79*

POLO Lauren

PROCUREZ-VOUS VOTRE PRIME AUX COMPTOIRS DES COSMÉTIQUES

Avec achat de 15,00\$ de produits Ralph Lauren, recevez en prime avec Polo:

- une eau de Cologne 80 ml
- un après-rasage 35 ml

ou avec Lauren:

- une eau parfumée 100 ml
- une gelée douche 30 ml

JEAN NATÉ CUTEX

À l'achat de la friction après bain JEAN NATÉ, recevez en prime la pompe

VERNIS À ONGLES Couleurs assorties PRIX SPÉCIAL

194*

129*

499*

CUTEX

PRIX SPÉCIAL SUR MASCARA

personnelle COULEURS ASSORTIS PRIX REG. \$4.95

298\$

VALIDE DU 20 AU 26 AVRIL 1986

OPÉRATION PARRAINAGE DU MAIL GROUPE JEAN COUTU

FAIRE VIVRE LE DÉSERT POUR FAIRE MOURIR LA FAIM

Procurez-vous votre macaron 'Arbre du Mail'. Il ne coûte que 15

Votre 15 servira à planter 4 arbres au Mail

377*

BRUT 33

FORMAT BONI 200 ml + 33%

33% BONUS

«FABERGÉ» ANTISUDORIFIQUE AÉROSOL Fragrances assorties AU CHOIX

259*

DÉTERSIF LIQUIDE À VAISSELLE ROSE

Format 1 litre

ECONOMISEZ PLUS DE 35% SUR LE PRIX JEAN COUTU

89*

BONNES AUBAINES BONNE BOUCHE!

CEPACOL RINCE-BOUCHE ANTIBACTÉRIEN Saveurs assorties AU CHOIX

FORMAT BONI 750 ml + 33%

339*

CREST DENTIFRICE AU FLUORURE Saveurs assorties

FORMAT BONI 100 ml + 50%

139*

SACS À ORDURES T.V. EXTERIEUR Avec attaches Format 10

10 Sacs à ordures

49*

RAMSES SENSITOL CONDOMS

349*

FORMAT BONI 12 + 3

Lubrifiés ou réguliers AU CHOIX

PROCUREZ-VOUS VOTRE TROUSSE Dents SANS carie

SUPER SPÉCIAL 219 valeur 532

Comprenant:

- dentifrice Aim 50 ml
- soie dentaire 50 vg
- brosse à dent Reach

Parce que chez Jean Coutu et à l'Ordre des dentistes du Québec, la santé de vos dents c'est important.

JEAN COUTU Ordre des Dentistes du Québec

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

ÇA C'EST RASSURANT!



* Limite 3 par client

* Valide du 20 avril au 26 avril 1986

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps. Illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales; lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands. * CES PRODUITS NE SONT PAS DISPONIBLES DANS LES P.C. SUIVANTES: BLAINVILLE, ST-HILAIRE, BAIE COMEAU, BEAUPORT, CÔTE VERTU, LEVIS, NEUFCHÂTEL ET CAP-DE-LA-MADELINE. 1986 MONTROYAL (1-1-1)